

ABONNEMENTS:

Édition Quotidienne:	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Édition Hebdomadaire:	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TÉLÉPHONES:

ADMINISTRATIF: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

L'OUEST CANADIEN

Objet et résultat de notre "campagne"

QUELQUES PERFIIDIES

Le *Devoir* annonçait, l'autre jour, une série d'articles sur l'Ouest canadien. Qu'on ne s'attende pas aux récits d'un voyage de découverte. J'espère être à l'abri de cette manie de certains voyageurs d'Europe ou d'Amérique qui, au retour d'une course rapide en pays étranger, croient avoir tout vu et se sentent obligés d'écrire un volume de constatations plus ou moins abracadabrantes et toujours superficielles. Tout de même, ces vastes territoires de l'Ouest se transforment si rapidement, il s'y pose chaque jour des problèmes si déconcertants, les conditions sociales et économiques y sont tellement différentes de celles qui dominent dans nos provinces de l'Est, qu'il peut y avoir quelque intérêt à en étudier certains traits caractéristiques devant un public à l'esprit ouvert, comme celui du *Devoir*.

Profitant d'une double invitation — l'une de la Société du Parler français d'Edmonton, l'autre de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg — j'ai saisi toutes les occasions qui s'offraient le long de la route afin d'exposer la thèse nationaliste dans ses applications diverses: relations avec la métropole, problème des races au Canada, dualité des langues, lois d'enseignement, politique administrative, contrôle et mise en valeur des forces économiques. En vingt et un jours, j'ai prononcé vingt-deux discours, conférences, allocutions, etc., dont treize en anglais et neuf en français. — Sans compter les réunions intimes et les interviews aux journaux. Naturellement, j'ai surtout parlé des obligations du Canada envers la métropole et des droits des Canadiens-français dans la Confédération — les deux points sur lesquels les jingoes et les politiciens de parti ont amoncelé, autour du nationalisme, les fables les plus grotesques. Certes, je ne prétends pas avoir conquis tout le monde à nos idées. Mais je crois avoir éclairci la brousse et détruit quelques préjugés. Et surtout, je crois avoir atteint mon but principal, celui qui me guide chaque fois que j'ai l'occasion de prendre contact avec des auditeurs et des groupes de langue anglaise: prouver aux Canadiens-français que l'on peut toujours parler haut et ferme en présence des Anglais; détruire l'argument ridicule et pernicieux de nos politiciens à l'âme veule, qui prétendent qu'on ne saurait discuter librement le problème impérial ou la question des langues sans provoquer le "fanatisme" et la "guerre civile".

Sur le problème des relations du Canada avec la Grande-Bretagne, la tâche était facile: les trois quarts de la population de l'Ouest — à l'exception de la Colombie — sont instinctivement nationalistes. Ce qui est plutôt inquiétant, ce sont les tendances séparatistes de ces derniers dans le tréfonds des masses et qui grandiront vite, si nos politiciens à courte vue n'y prennent garde.

Les trembleurs d'ici auraient ouvert les yeux grands comme des portes cochées s'ils avaient entendu les nombreux Anglais ou Anglo-Canadiens qui s'écriaient, après chaque assemblée: "Mais si c'est là le nationalisme, nous en sommes tout à fait!" Naturellement, plusieurs d'entre eux se raccrochaient à la pensée que je leur avais servi une édition fort adoucie de nos "harangues enflammées" de Québec. Ils nous regardaient bouche bée lorsque nous leur affirmions que jamais et nulle part nous n'avions dénoncé l'impérialisme, la marine et les contributions navales avec plus de vigueur et de netteté. Il leur paraissait incroyable que les journaux des deux partis eussent dépensé tant d'argent, et une encre si précieuse, à dénoncer un mouvement et des opinions si acceptables.

Du reste, ce succès facile n'a pas dû surprendre les lecteurs du *Devoir*. A maintes reprises, nous avons signalé les indices de l'hostilité très marquée du peuple de ces provinces contre les entreprises jingoïstes de cette hostilité qui ramène le parti libéral dans sa voie traditionnelle et lui fait reprendre l'évangile de la "totonomie", comme disaient si spirituellement les plumitifs libéraux, au temps où leurs bâillères de fonds faisaient dans l'impérialisme à l'eau de rose.

Le bon accueil fait à nos idées sur l'égalité des droits des deux races, sur l'avantage que le Canada trouvera dans la conservation et la diffusion de la langue française, m'a surpris davantage. Franchement, je croyais les préjugés anti-français plus répandus et plus enracinés. Nos compatriotes n'ont qu'à se tenir unis, à lutter avec ensemble et avec persévérance, pour obtenir bientôt leur dû.

Sur tout cela, je reviendrai à loisir et avec plus de détails.

Pour l'instant, je me borne à signaler quelques pailles en croix sur lesquelles les amis vigilants ont attiré mon attention, depuis mon retour. L'une est posée par le *Weekly Sun* de Toronto. Cet excellent journal — lequel, entre parenthèses, représente le mieux, dans l'Est, les idées, les tendances et aussi les préjugés de l'Ouest — me blâme d'être encore trop impérialiste! Il me reproche de baser mon opposition à la politique navale des deux partis sur le seul refus des autorités impériales de nous offrir la participation au gouvernement de l'Empire. Evidemment, le rédacteur de cette feuille intéressante ne nous a pas suivis de près.

Dans l'Ouest comme ailleurs, j'ai déclaré nettement que le développement normal et graduel de l'autonomie du Canada, jusqu'à l'indépendance finale, était, à nos yeux, la seule solution satisfaisante du problème national. Mais là comme ici, j'ai reconnu au peuple canadien le droit de décider de son avenir et de son sort. En attendant la finale — indépendance ou association impériale — nous affirmons que les obligations du Canada dans l'Empire doivent être restreintes à la mesure de ses droits dans le gouvernement de l'Empire. Quoi qu'en pense le *Sun*, c'est encore la seule formule qui puisse rallier tous les Canadiens, ceux au moins qui sont Canadiens avant d'être jingoes ou séparatistes.

Le *Sun* revient encore à tort sur la vieille légende qui restreint le mouvement nationaliste à une croisade française et catholique. Dans ce domaine, nous nous bornons à réclamer l'exécution intégrale du pacte fédéral dans toute l'étendue de la Confédération. Nous ne réclamons nulle part une situation privilégiée pour nos nationaux. Nous ne demandons même pas pour eux les avantages surabondants que la majorité de Québec accorde à la minorité anglaise. Mais nous demandons qu'on ne les traite pas en parias ou en conquies. En cela aussi, nous faisons oeuvre de vrais Canadiens, nous travaillons à la consolidation du grand oeuvre national, que quelques sectaires imbéciles sapent à la base.

L'article du *Sun* contient d'ailleurs un aveu intéressant: "Les Français d'Ontario, dit-il, n'ont aucune raison d'appeler le secours du Ciel à grands cris; car la dépopulation des campagnes leur ouvre le chemin de la conquête. Manifestement, avec la croissance du nombre de leurs votes, leur influence politique augmentera: ils obtiendront ce qu'ils voudront pour leur langue et leurs écoles."

Ce témoignage désintéressé est précieux à noter. Mais il devrait induire les Ontariens intelligents à ne pas attendre, pour rendre justice à la minorité française, qu'elle puisse exiger son dû par la force. Nous voudrions, nous, que nos compatriotes des provinces anglaises croissent dans le contentement et la confraternité avec les anglophones qui les entourent, plutôt que dans la haine, l'algèbre et le soin de la vengeance. Le *Sun* ne pense-t-il pas que ce point de vue vaut le sien?

Le principal organe du parti libéral de la Saskatchewan, le *Leader*, avait été fort gracieux à notre endroit, lors de notre passage à Regina; mais voilà que le pied de boue apparaît de nouveau. Dans son numéro du 1er juillet, reprenant à son compte une bonne blague d'un autre journal qu'il ne nomme pas, le *Leader* insinue que les Français de "campagne" dans l'Ouest sont soldés par le parti conservateur et que j'ai entrepris cette croisade d'accord avec M. Borden afin d'aveugler le peuple canadien sur l'alliance "tory-nationaliste". Il base ses présomptions sur "l'aveu" que j'ai fait d'avoir été "subventionné", moi "et mes amis", par le parti conservateur dans ma campagne de 1911. Notez que cet honnête journal a tenu dans les mains la traduction complète des articles où j'ai raconté par le menu détail nos relations avec les deux partis. Il sait que jamais nous n'avons reçu ni accepté un sou du parti conservateur, en 1911 ou n'importe quand; que nous avons refusé la littérature et les subsides de la Ligue anti-républicaine, acceptés par le *Globe*, de Toronto. Il n'en a pas moins osé insinuer ce point de vue.

Quant aux frais de ma récente "campagne" dans l'Ouest, si cela peut intéresser le *Leader* et son copain dont j'ignore le nom, je n'ai nulle objection à lui en indiquer le chiffre et la provenance. Grâce à la généreuse hospitalité de quelques amis qui nous ont offert un peu partout et gîte et couvert, comme les premiers chrétiens faisaient pour les apôtres, nos dépenses de voyage n'ont pas atteint trois cents dollars. Les deux associations qui nous avaient invités ont bien voulu nous en rembourser la moitié; et la modeste caisse du *Devoir* a supporté le reste.

Nous sommes loin des \$69,000 dont M. Frank Oliver s'est si obstinément refusé à faire connaître le généreux donateur!

Les politiciens et les publicistes "pratiques", dont l'avoine coûte très cher, sont incapables de s'imaginer ce que de pauvres gueux, attachés à une idée, peuvent faire, avec fort peu d'argent. C'est la revanche des convictions libres sur les opinions payées. Que ces patriotes cossus mangent donc en paix leur grasse provende: elle ne nous cause ni envie ni aigreur.

* * *

Une autre bonne blague.

Un brave homme du nom de Roger Goulet, "président de l'Union nationale métisse", se fend de deux tiers de colonne dans le petit *Manitoba* et autres journaux pour protester contre les "expressions malheureuses" dont je me suis servi en parlant des "rébellions" des Métis. Nulle part je n'ai parlé de ces événements. Tout au plus, à Saint-Norbert, ai-je fait une lointaine allusion à la résistance courageuse et bienfaisante que les Métis ont opposée aux actes inconstitutionnels du gouvernement. Evidemment, quelqu'un s'est payé la tête de cet excellent homme.

Ces perfidies aigrettes ne gâtent nullement les impressions fortes et agréables qui me restent de ce voyage si rapide mais si bien rempli. On ne peut *casser* la prairie sans déterrer quelques *gophers*; mais la terre est franche et bonne: le blé nationaliste y germera.

Henri BOURASSA.

Autour de l'incident Roberts

On connaît les faits. M. Roberts, le secrétaire de la *Dominion Alliance*, faisait l'autre soir, sur un terrain privé, une conférence sur la tempérance. A la fin de son discours, il a été attaqué par un certain nombre de voyous et douloureusement blessé. Là-dessus les commentateurs se sont multipliés et ont fini par s'étendre à tout le champ des opérations de M. Roberts.

Le secrétaire de la *Dominion Alliance* aime peut-être trop les manifestations tapageuses, il ferait peut-être mieux de porter ses prédications dans un quartier plus calme où il a opéré ces derniers temps; mais ce ne sont là que des a-côtés de la question.

Le fait brutal, c'est que, par deux fois, dans la même région, un citoyen qui usait de son droit autrement, la police lui eût fermé la bouche — à être victime de voies de fait; et c'est une situation intolérable, quels que puissent être les défauts de la victime.

Les amis de M. Roberts prétendent qu'il s'agit d'une attaque organisée et payée; et c'est fort vraisemblable. Le quartier où M. Roberts a été frappé est presque tout peuplé de Canadiens-français, et ce sont de braves gens qui n'ont aucun des instincts de l'apâche.

Les compagnons du secrétaire de la *Dominion Alliance* et lui-même prétendent en outre que la police n'a pas fait tout son devoir et que certains policiers ont même publiquement manifesté leur répugnance à protéger l'orateur.

C'est un point qu'il importe, avec d'autres, de tirer au clair.

Qu'on donne à M. Roberts et à ses compagnons l'occasion de faire leur preuve! Qu'on prenne le moyen de punir les auteurs de l'attaque (il doit être possible d'en confier au moins quelques-uns).

Et si l'on continue à autoriser des réunions du genre de celles de M. Roberts, qu'on prenne le moyen aussi d'assurer la sécurité des orateurs.

Il faut que Montréal n'ait pas la réputation d'être un endroit où l'on peut impunément assommer un conférencier qui déplaît.

Ajoutons que, l'incident s'étant produit dans un milieu canadien-français, nous avons un intérêt particulier à voir établir toutes les responsabilités. Il importe qu'une population honnête et paisible ne souffre point dans sa réputation du mauvais coup perpétré par des individus qui servent très probablement des vengeances privées.

Omer HEROUX.

M. Edwards et la question navale

On trouvera plus loin la première partie du discours du sénateur Edwards sur la question navale.

Prononcé aux dernières heures de la session, à la fin d'un débat prolongé, ce discours fut très succinctement résumé dans la presse. Il mérite une plus grande publicité et nous le donnons entier traduit du *Hansard* du Sénat dont les derniers fascicules n'ont été distribués qu'hier.

Nous engageons nos lecteurs à le lire attentivement. Ils y trouveront une nouvelle preuve ajoutée à tant d'autres, que les Canadiens-français ne sont pas les seuls qui pensent que le Canada ne doit pas se laisser entraîner dans les conflits européens.

Le sénateur Edwards n'est pas le premier venu. Il occupe dans le monde des affaires et de la politique une place considérable. Il n'est pas seulement un partisan dévoué, il est aussi l'ami très intime de sir Wilfrid Laurier.

Ce qu'il dit de la question navale ne diffère pas sensiblement, en somme, de l'opinion exprimée par le *Devoir*, par les libéraux avant la volte-face de mars 1909 et par un grand nombre de conservateurs jusqu'à la victoire de 1911.

Mais il a le mérite de le dire aujourd'hui comme avant.

Il confesse qu'il a voté le projet Laurier avec répugnance. Nous le croyons sans peine. Tant de libéraux éprouvaient le même sentiment qu'un homme de l'indépen-

dance d'esprit du sénateur Edwards devait hésiter plus que les autres.

Quant au projet Borden, il paraît le trouver encore plus dangereux et il dit pourquoi. C'est un point sur lequel on peut différer d'opinion.

En tout cas, le sénateur Edwards pense et déclare aujourd'hui que nous n'avons pas plus besoin de marine que l'Angleterre de contribution, et c'est pourquoi il veut que le peuple décide lui-même.

Peut-être entend-il par là une élection plutôt qu'un plébiscite. En quoi il aurait tort, puisqu'il confesse avoir voté la marine Laurier avec répugnance. C'est sa sympathie pour sir Wilfrid Laurier qui l'emporta sur sa saine raison. Il se sent plus libre aujourd'hui que le sort de son chef n'est pas en jeu. Or, s'il a cédé lui-même à ce sentiment, il doit admettre que beaucoup d'autres feront de même et qu'une grande partie du corps électoral jugerait plutôt d'après ses sympathies politiques que sur le mérite de la question.

Le plébiscite est le seul moyen d'avoir une décision qui ne laisse aucun doute sur le véritable sentiment populaire.

Jean DUMONT.

Sur le Pont d'Avignon...

L'événement annoncé avec sérieux, ces lecteurs, mercredi après-midi, que M. Meighen, le nouveau solliciteur-général, sera certainement élu par acclamation.

Or, à cette heure-là, il y avait vingt-quatre heures que l'élection était finie; et les journaux de mardi après-midi en annonçaient déjà le résultat. Il est évident que, pour un journal ministériel, l'événement est fort bien renseigné!

* * *

Les autorités municipales de Denver, Colorado, défendent aux Japonais de l'endroit de se baigner dans une piscine publique; elles en réservent l'usage exclusif aux blancs. C'est pousser un peu loin le préjugé de race; car les Japonais ont pour le moins des habitudes aussi hygiéniques que celles de l'Américain; et ce n'est pas parce qu'ils appartiennent à la race jaune qu'il faut leur fermer les baigns publics.

* * *

M. Coderre parlait pour l'Ouest en août prochain. L'arrestation d'Elle Lalumière est étrangère à ce départ.

* * *

Tous les journaux montréalais de langue française, à l'exception de la *Patrie*, ont protesté contre le choix, par la commission du transcontinental national, d'un nom atroce pour certaines gares de la région de l'Abitibi.

La *Patrie*, sans doute parce que les Canadiens-français sont en minorité dans le pays, (air connu) n'a pas dit mot à ce sujet. Elle trouve peut-être euphonique le nom de Kaka-Meo?

* * *

Le *Herald* publiait hier, à grand renfort de titres, l'interview d'un journaliste, avec M. Laurier. On n'a évidemment pas le sens de l'humour, au *Herald* sans quoi le journaliste ne se serait pas vanté d'avoir été le premier à arracher une interview au chef de la nation.

La situation des partis au sénat, l'opposition, l'on constate vite combien celui-ci s'est payé la tête de celui-là. Un exemple: le journaliste demande à l'interviewé "combien de temps cela prendrait-il pour modifier la situation des partis au sénat, et amener de la sorte l'acceptation du bill naval"; et M. Laurier répond: "Je vous dirai que je n'ai jamais été dans les secrets de la Providence. Il va nous falloir attendre que la volonté inscrutable se manifeste, à ce propos".

On ne saurait éconduire plus poliment — à moins qu'on ne lui parle de l'élevage des bœufs dans la pampa argentine, — un interlocuteur auquel on ne veut rien dire. M. Laurier excelle dans ce genre, en particulier comme à la tribune.

* * *

Des résidents de Greenfield Park, près de Saint-Lambert, viennent de constituer une ligue contre le péril jaune. Il est malheureux qu'ils n'en aient pas offert la présidence d'honneur à M. Nantel, ou à M. McBride, ou à la tribune.

* * *

Deux gamins de London, Ontario, viennent d'être arrêtés pour avoir dévalisé la résidence d'un magistrat des environs. On les a découverts dans un bois voisinant, où ils vivaient à la manière des outlaws. La lecture de romans à la Nick Carter les a incités à commettre ce vol.

Les libéraux continueront de vendre, comme par le passé, sous l'œil complaisant des autorités, de tels bouquins à des gamins qui seront

BILLET DU SOIR.

Consultons l'Amirauté.

Le ministre des Postes voyage à bord du *Lady Evelyn*, dans le bas du fleuve.

(Les journaux).

De minces volutes de fumée fuient à l'arrière du *Lady Evelyn*. Et, comme une bande de députés affamés de faveurs ministérielles, un vol de goélands aux cris perçants suit le navire qui porte le ministre et le sort de l'Empire.

Le ministre en pantalon de soie flanelle blanche, en souliers de daim blancs, en casquette blanche de gatchman, l'inévitable cigarette plantée sous la moustache poivre sel et montarde, flâne sous l'auvent dressé à l'arrière du bateau. A côté de lui, une table chargée de journaux agités par la brise saline, une grande boîte de cigarettes, un carafon de citronnade.

Le ministre, un instant interrompu dans sa flânerie par un matelot obséquieux, chargé d'autres journaux pris au dernier port d'escale, jette un coup d'oeil sur la côte verdoyante parsemée de chalets et de villas, dont le navire s'éloigne rapidement, hume l'air frais chargé de sel, du parfum des algues et des pins résineux chauffés par le soleil, sur la grève dentelée, puis se met à feuilleter les gazettes.

"Tiens, tiens!" dit-il à son compagnon de voyage, un politicien quelconque. — D.-O. L'espérance ou Joseph Rainville. — "Voilà que la Hollande va se mettre à construire des dreadnoughts, elle aussi. Ça fera un argument de plus pour Borden, à l'automne, quand il redemandera 35 millions au parlement, pour l'Angleterre!"

Un moment, il devient songeur. Sa cigarette s'éteint et tombe sur la toile peinte du pont. Le ministre soule. Un second matelot paraît. "Dites au steward qu'il me faut d'autres cigarettes, des meilleures!" ordonne le ministre, oublieux de celles pris sur son compte. Et le ministre reprend sa lecture. Soudain, il tressaude.

"Mais, j'y pense, le prince consort de Hollande, c'est un prince allemand?" interroge-t-il. Et le politicien de répondre, toujours affirmatif: "Mais oui, M. le ministre, mais oui!"

"Alors, excellent argument, que cette construction de dreadnoughts par la Hollande, excellent argument pour le ministre! Quel bonheur! A part le péril allemand, au plutôt, avec lui, nous aurons le péril hollandais!"

"Comment donc, M. le ministre?" questionne le député obtus.

"Comment? Mais c'est facile à comprendre: vous savez que les maris ont de l'influence sur leurs femmes. Or, le mari de la reine Wilhelmine de Hollande, c'est un prince allemand. Il influencera en faveur de l'Allemagne; nous pouvons donc prévoir qu'il y aura bientôt l'alliance hollandaise-allemande, et danger nouveau pour la suprématie navale anglaise, menacée à la fois par l'Allemagne, sa rivale maritime d'aujourd'hui, et la Hollande, sa rivale maritime d'autrefois, au temps de Corneille Tromp..."

"Quel Corneille, M. le ministre, l'écrivain?"

"Non, un amiral hollandais!" répond le ministre d'un ton sec.

"Or donc, s'il y a alliance entre l'Allemagne et la Hollande, et si nous pourrions toujours dire qu'elle aura lieu, l'influence des femmes en politique, vous savez! — c'en est fait de l'Empire. Il faut tout de suite que je télégraphie cela à Borden et à l'événement!" Et M. Pelletier sonne l'expédition de marconigrammes.

* * *

"Mais, M. le ministre, êtes-vous bien sûr que la reine Wilhelmine va se laisser influencer par son mari? J'ai déjà connu des femmes qui ne se laissent pas mener par leur mari, même en politique!"

"Il y a toujours moyen de le savoir, nous allons consulter encore l'Amirauté!" dit le ministre, sentencieux. "Je vous le dis, l'Empire est en danger plus que jamais; il y a tout à craindre, tout, quand les femmes s'en mêlent!"

"C'est cela, M. le ministre, consultez l'Amirauté. Ce que ce mandit Bourassa sera embarrassé, cette fois-là... Et vous irez en Angleterre, encore cette fois-ci, en mission officielle, M. le ministre?"

"Tiens, tiens, je n'y avais pas encore pensé. Il faudra bien que j'aille encore en Angleterre, dès cet été. Quel ennui, être ministre!" conclut M. Pelletier, l'air radieux.

CRAYONNIER.

des criminels, demain. Il serait temps qu'on prohibât la vente de ces recettes pour faire des bandits.

* * *

M. Sévigny a-t-il télégraphié ses félicitations à M. Meighen, à l'occasion de son élection de mardi?

* * *

Un Argentin déclarait ces jours-ci à un journaliste parisien, que, après avoir vécu une trentaine d'années dans son pays d'origine, il lui avait fallu venir habiter à Paris, pour voir danser la tango, cette danse idiote qu'on dit être d'origine argentine. "Je l'ai vu danser à Paris pour la première fois", disait-il.

* * *

La danse est bien authentique!

Le Veilleur.

L'IMPERIALISME BRISERA LES LIENS DES COLONIES A L'ANGLETERRE

Déclare le sénateur Edwards, ami personnel de Sir Wilfrid Laurier

EXTRAIT DES DÉBATS DU SÉNAT VERSION ANGLAISE, SÉANCE DU 29 MAI 1913

HON. M. EDWARDS. — Je n'ai pas ce sujet dans un esprit de partisanerie. Je répudie absolument tout sentiment ou motif de ce genre. Telle que je la comprends, la fonction de cette Chambre est d'examiner les diverses propositions qui lui sont soumises et, dans l'intérêt du peuple de ce pays, de les amender si nécessaire, et de les changer s'il y a lieu.

Certains honorables messieurs pensent que la fonction du Sénat est simplement d'acquiescer à tout ce que l'autre Chambre propose. Si cette opinion prévalait, cette Chambre n'aurait plus qu'à disparaître. Si elle doit être constamment l'écho de la voix de l'autre Chambre, son utilité a cessé. Les deux chambres sont différemment composées. L'une, il est vrai, est la chambre populaire, élue par le peuple. Et cela étant, cette chambre doit certainement faire preuve de prudence et de sagesse dans ses actes au sujet des mesures qui lui viennent de l'autre Chambre; et dans mon humble opinion, ceux qui trouvent à redire aux amendements raisonnables méconnaissent précisément le rôle pour lequel cette Chambre existe. Je prétends que cette Chambre doit être impartiale et juger chacune des questions qui lui sont soumises, et l'ajoute qu'elle n'est pas une chambre partisane.

Hon. M. YOUNG. — Très bien.

Hon. M. MURPHY. — Si le Sénat n'est pas partisan, pourquoi l'opposition n'a-t-elle pas pris tous les sénateurs dans ses confidences au lieu de ne convoquer qu'une certaine clique?

Hon. M. EDWARDS. — L'honorable monsieur est nouveau dans cette Chambre. Peut-être sera-t-il capable de répondre à sa propre question quand il aura acquis un peu plus d'expérience. On peut différer d'opinion sur la question qui nous est soumise et je ne fais pas de reproche à ceux qui pensent que nous devrions faire la contribution proposée. Mais la législation qui nous est présentée est une innovation entièrement nouvelle pour le Canada et c'est une question qui devrait être complètement discutée avant de passer dans la pratique, — si elle y passe jamais, — et dans tous les cas elle ne devrait jamais être résolue, avant d'avoir été approuvée par le peuple canadien tout entier. J'approuve donc l'amendement proposé.

Il est vrai que cette question est de portée impériale et qu'un certain nombre croient que la contribution proposée est la meilleure solution dans l'intérêt de l'Empire et dans l'intérêt du Canada comme partie importante de l'Empire.

Les Honorables Messieurs qui parlent de cette manière ont un droit absolu à leurs opinions, mais la mienne lui est diamétralement opposée. Je prétends que ce que l'on suggère aujourd'hui ne résulte aucunement de la nécessité d'aider la marine britannique. Je prétends que c'est

LE RESULTAT D'UNE VAGUE IMPERIALISTE

soulevée en Angleterre depuis quelques années, et aussi de cette éducation, si on peut ainsi dire, ou de la campagne qui a été menée dans ce pays dans le sens impérialiste. Et de plus, tel que je l'ai dit auparavant, ce n'est pas d'une question de marine, mais d'une préférence de la question impériale impliquant nécessairement, si l'on continue, le Canada dans la politique impériale, au grand danger du maintien des relations du Canada avec la mère-patrie. Voilà la raison pour laquelle j'y suis complètement opposé. Avant de m'asseoir, les impérialistes extrêmes me regarderont peut-être comme un de ceux qui manquent de loyauté à la Couronne britannique. Je suis un Canadien d'abord, un britannique ensuite, et je suis fierement, d'abord et toujours, en faveur de tout ce qui est dans le meilleur intérêt du Canada et le meilleur intérêt du Canada c'est au point de vue le meilleur intérêt de l'Empire. Mais, tenant, pour vous montrer que je suis sincère et que je n'approche pas cette question dans un esprit de parti, je n'hésite pas à dire ici, ce que j'ai dit déjà, savoir: que non seulement je suis opposé à la proposition du gouvernement, mais encore à l'alternative proposée par l'honorable sir Wilfrid Laurier à la Chambre des Communes. Je regrette d'être obligé de faire cette déclaration, mais pour être franc, je suis obligé de parler ainsi. Pourquoi y suis-je opposé? Parce que je crois que les deux propositions sont dangereuses, en tant que le maintien des relations du Canada avec l'Empire britannique est concerné. De-

puis que le Canada est devenu par conquête une colonie britannique, il a traversé plusieurs périodes critiques. Celle-ci, dans mon humble opinion, est la période la plus critique de son histoire politique; parce que je crains qu'elle n'affecte sa position dans l'Empire britannique. Le Canada, comme les autres colonies de l'Empire britannique, devient une colonie de l'Angleterre, non parce que la Grande-Bretagne attendait de ces colonies à l'avenir, mais à cause des avantages que ces colonies apportaient au commerce de la Grande-Bretagne. L'Angleterre n'a jamais conservé ses colonies pour l'amour d'elles; elle les garde pour son propre avantage. Quelque grand que soit la nation anglaise il serait absurde de dire qu'elle s'établirait un peu partout dans le monde en qualité de philanthrope afin de faire du bien aux différentes parties de l'univers. Son motif est égoïste, mais il lui fait honneur. Quand le Canada devient partie de la Grande-Bretagne il ne contient qu'une poignée de mesures qui lui viennent de l'autre Chambre; et dans mon humble opinion, ceux qui trouvent à redire aux amendements raisonnables méconnaissent précisément le rôle pour lequel cette Chambre existe.

Je prétends que cette Chambre doit être impartiale et juger chacune des questions qui lui sont soumises, et l'ajoute qu'elle n'est pas une chambre partisane.

Hon. M. YOUNG. — Très bien.

Hon. M. MURPHY. — Si le Sénat n'est pas partisan, pourquoi l'opposition n'a-t-elle pas pris tous les sénateurs dans ses confidences au lieu de ne convoquer qu'une certaine clique?

Hon. M. EDWARDS. — L'honorable monsieur est nouveau dans cette Chambre. Peut-être sera-t-il capable de répondre à sa propre question quand il aura acquis un peu plus d'expérience. On peut différer d'opinion sur la question qui nous est soumise et je ne fais pas de reproche à ceux qui pensent que nous devrions faire la contribution proposée. Mais la législation qui nous est présentée est une innovation entièrement nouvelle pour le Canada et c'est une question qui devrait être complètement discutée avant de passer dans la pratique, — si elle y passe jamais, — et dans tous les cas elle ne devrait jamais être résolue, avant d'avoir été approuvée par le peuple canadien tout entier. J'approuve donc l'amendement proposé.

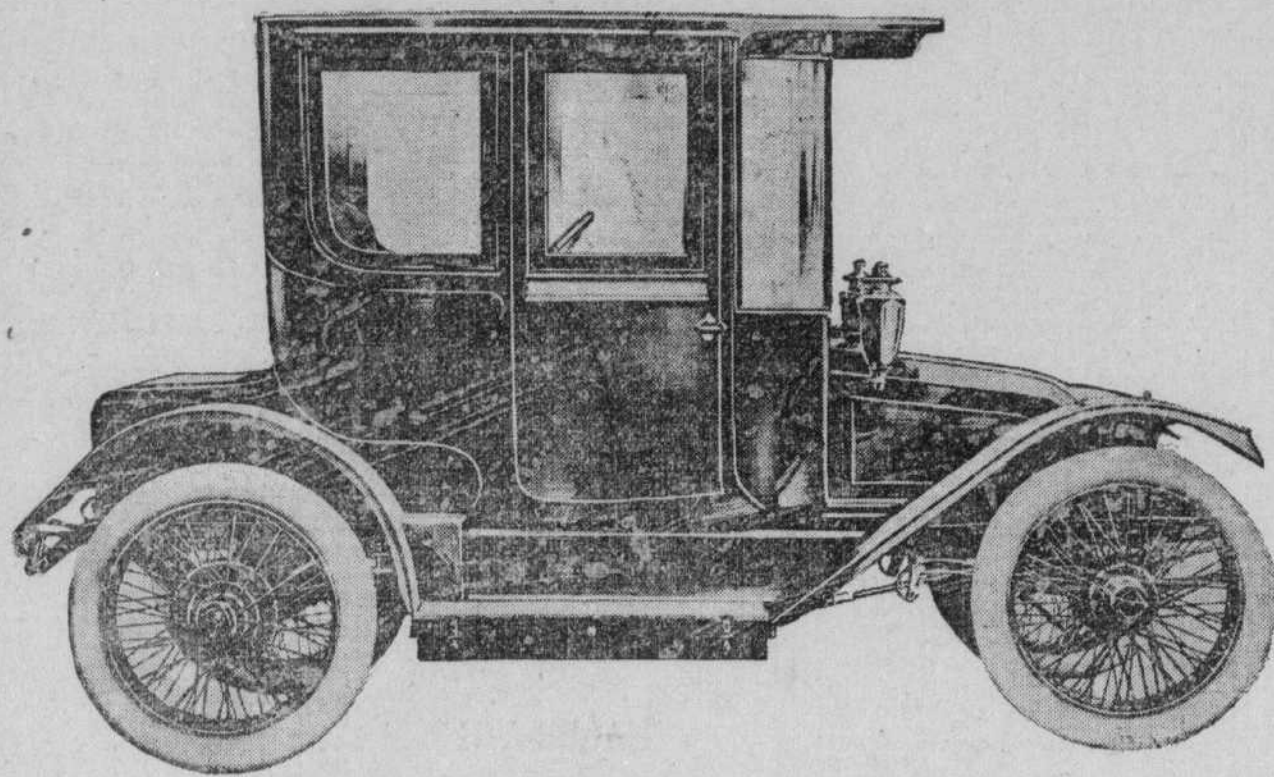
Il est vrai que cette question est de portée impériale et qu'un certain nombre croient que la contribution proposée est la meilleure solution dans l'intérêt de l'Empire et dans l'intérêt du Canada comme partie importante de l'Empire.

Une Automobile Electrique!

Tel est le rêve de tous ceux qui ont pu apprécier la valeur du service que donne cette voiture. Le luxe, le confort et la facilité de manoeuvrement de ces machines, qualités reconnues des autos électriques se trouvent à un degré supérieur dans la

BUFFALO ELECTRIC

La Voiture qui Donne un Service Parfait



Vous ne savez pas ce que vous perdez si vous retardez davantage à venir nous demander une démonstration de nos fameuses voitures reconnues par les connaisseurs pour donner le plus haut degré de satisfaction.

GARAGE ET CHARGEMENT
DES VOITURES

The Universal Electric Economy Co. Limited

REPRESENTANTS

Téléphone Up. 590

26 Avenue du COLLEGE McGill

COMMISSION SCOLAIRE

Les commissaires accordent un contrat de \$196,000 pour la construction d'une école à la Longue Pointe.

UN EMPRUNT DE \$1,000,000

Plusieurs commissaires étant absents, hier soir, la séance de la Commission Scolaire de Montréal a dû être ajournée après une courte discussion des affaires les plus pressantes. Le comité des finances, dans son rapport sur le budget pour l'année prochaine, dit que les salaires vont nécessiter un surplus de dépenses de \$15,000; il a été décidé d'augmenter de \$200 les salaires du trésorier (\$2,000) et du surintendant général des écoles (\$3,200). La seule question importante traitée au cours de la séance, a été l'ouverture des soumissions pour la construction d'une école dans le quartier de la Longue-Pointe.

Une dizaine d'entrepreneurs parmi lesquels nous remarquons les noms de Durand & Frères, Emery, Lespérance, Henri L. Demers, R. W. Hamilton, Joseph Deslauriers, Corbeil & Frères, avaient envoyé des soumissions. Le contrat de construction a été unanimement accordé à M. Henri L. Demers pour le prix total de \$196,000; \$180,000 pour l'école et \$16,000 pour le système de chauffage, ventilation, etc. Cette école sera d'une longueur de 130 pieds et aura 65 pieds dans sa plus grande largeur.

Après l'acceptation de la soumission de M. Demers, M. le docteur Décarie fait la remarque suivante: "Les trois ou quatre écoles que nous avons construites ou mises en construction sont trop dispendieuses. Nos architectes veulent construire trop beau. Et si nous con-

tinuons, le budget de la commission sera grandement obéré. Nous avons à l'heure actuelle sur la rue Wellington une école de dix classes et qui a coûté trente-six mille dollars. Il faudra donc prévoir et être plus économe dans les prochaines constructions que nous entreprendrons.

M. le maire Lavallée est d'avis qu'on ne doit pas oublier que la commission a demandé aux architectes les plans d'un grand édifice et cela avec toutes les commodités modernes. Le coût de la construction a fort augmenté depuis quelques temps et il ne faut pas oublier que transporter des matériaux à la Longue-Pointe coûte quelque chose. Il faut aussi que l'entrepreneur paie le transport de ses hommes.

Pour l'aider dans la construction de ses nouvelles écoles, la Commission a reçu l'autorisation du gouvernement provincial de lui emprunter un million.

Elle a voté une somme de \$25,000 hier soir pour le pavage des cours de récréation. La demande faite par la paroisse de Saint-Charles de célébrer les saints offices dans l'école Saint-Gabriel en attendant que l'église soit reconstruite, a été accordée à l'unanimité.

M. le maire Lavallée et l'échevin Lapointe ont annoncé leur départ pour Saskatoon, Saskatchewan, où ils assisteront à la convention de l'Union des Municipalités Canadiennes.

L'A. C. J. et le prétendu "parti politique"

UNE LETTRE DU PRESIDENT GENERAL DE L'ASSOCIATION A LA "GAZETTE".

Le Président général de l'Association de la Jeunesse Canadienne, à la "Gazette", la lettre suivante: (Traduction française)

Montréal, 5 juillet 1913.
M. le Rédacteur de la "Gazette",
Montréal,

Monsieur le Rédacteur, Le Comité central de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française m'a prié de vous remercier d'avoir accepté son invitation et d'avoir délégué un représentant de votre journal à notre Congrès des Trois-Rivières. Nous avons beaucoup apprécié cette attention de votre part; nous avons même remarqué que votre journal était le seul journal anglais représenté, sans doute parce que, plus que les autres, il a saisi toute l'importance de nos délibérations et l'intérêt de la question étudiée: "L'enseignement primaire dans notre province".

Me permettez-vous cependant, Monsieur le Rédacteur, de vous exprimer notre étonnement du fait que votre journal, quoiqu'ayant envoyé un représentant à notre Congrès, ait pu présenter de nos séances d'études un compte rendu contenant une erreur très importante et soulignant en gros titre une question qui n'a même pas été mentionnée durant le congrès. Je vous prie de nous de vouloir bien rectifier cette erreur qui a donné lieu dans la presse à des commentaires plutôt malveillants quoique sans fondement aucun.

Votre rapport paru dans l'édition du 30 juin 1913 portait en titre: "FAVOR A CATHOLIC PARTY IN CANADA" et nous lisons au commencement de l'article cette phrase: "The supremacy of the Church in matters moral and religious, its right to be sole director of the education of its youth, and THE NECESSITY OF A UNITED CATHOLIC PARTY IN CANADA INSTEAD OF THE OLD DIVISION OF LIBERALS AND CONSERVATIVES, these were among the doctrines reaffirmed at the opening of the congress of the Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, etc., etc., at Three Rivers."

Il est de notre devoir de vous dire brièvement qu'aucun vœu dans le sens du titre de l'article et dans le sens de la dernière partie de cette première phrase n'a été proposé ou voté à notre congrès; 2e, comment un tel vœu aurait-il pu être proposé ou voté, puisque "pas un seul orateur" n'a touché "ni de près ni de loin" à cette question qui du reste ne figurait aucunement à notre programme d'étude.

Nous espérons, Monsieur le Rédacteur, que par esprit de loyauté et en toute justice pour notre Association vous voudrez bien publier cette rectification en aussi bonne place dans votre journal que l'a été votre compte rendu et que les journaux anglais et français qui ont donné publicité à cette erreur et fait des commentaires à son sujet voudront bien publier cette lettre que nous leur adressons en même temps qu'à vous.

Veuillez, Monsieur le Directeur, me croire votre dévoué,

GEO. HERMYLE BARIL, M.D.
Président Général de l'A.C.J.C.

GRAVE ACCUSATION

Sur la plainte de Mme Lou Aldrich de la rue Cathcart, l'assistant grand constable Damase Cyr, a opéré l'arrestation d'un nommé Arthur S. Morton, accusé d'avoir obtenu \$500 sous de faux prétextes.

POLITIQUE ETRANGERE

ANGLETERRE

Nouvel obstacle au Home Rule

LE MARQUIS DE LANSDOWNE DEMANDERA L'APPEL AU PEUPLE.

(Service particulier)

Londres, 10. — Les unionistes vont tenter de mettre un autre obstacle à la mise en vigueur du bill du Home Rule. Le marquis de Lansdowne, chef du parti unioniste, à la Chambre des Lords, a annoncé hier après-midi, lorsque le bill sera envoyé à la Chambre des Lords pour subir sa seconde lecture lundi prochain, il proposera "que cette Chambre refuse de poursuivre l'étude de ce bill jusqu'à ce qu'il ait été soumis au verdict de l'électorat."

Les unionistes croient avoir découvert un défaut dans la loi qui pourvoit à l'adoption des bills malgrés les pairs. Ils prétendent que si la Chambre des Lords renvoie l'étude du bill du Home Rule, au moyen d'un ajournement, au-delà du terme d'office du parlement actuel, le gouvernement libéral sera impuissant à faire passer sa loi, l'acte cité plus haut n'envisageant pas la possibilité que la Chambre Haute peut se donner une longue vacance et faire virtuellement la grève du travail législatif.

Il est possible que la motion du marquis de Lansdowne soit le préliminaire de cette grève.

ALLEMAGNE

Pacifistes alsaciens

UNE SOCIÉTÉ VIENDRA DE SE FONDRE A MULHOUSE, QUI ADHÈRE AU PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE DE LA PAIX.

Straßbourg, 10. — A Mulhouse vient de se constituer la "Société mulhousienne de la paix", dont le président est M. Schlumberger, de Guebwiller.

La nouvelle Société, dans sa première assemblée fédérale, a décidé d'adhérer à la "Société allemande de la paix", dont le siège est à Stuttgart. La Société adresse un appel à la population d'Alsace-Lorraine, dans lequel elle rappelle les maux que la guerre apporte avec elle, non seulement pour les vaincus, mais aussi pour les vainqueurs. Elle proteste d'avance contre le reproche de lâcheté; ce n'est pas la peur qui est le mobile qui fait agir les membres de la nouvelle Société, c'est le désir de servir utilement le pays. Comme but immédiat, la Société se propose de lutter à outrance contre le chauvinisme et de réclamer un système d'entente internationale qui garantisse l'intérêt de toutes les nations en général, et de chacune en particulier.

Les membres de la nouvelle Société affirment enfin qu'ils ont en vue l'intérêt particulier de l'Alsace-Lorraine. "L'Alsace", est-il dit dans l'appel, a de tout temps été un pays de conquêtes; c'est toujours nous qui avons eu le plus à souffrir des guerres et des abus de pouvoir auxquels elles ont donné lieu. C'est donc aussi notre voix d'Alsaciens-Lorrains que nous voulons élever au milieu du grand élan pacifique de notre époque.

Parmi ceux qui ont donné les premiers leur adhésion, se trouvent MM. Grumm, député à la seconde Chambre, et Diemer Heitmann, sénateur.

FRANCE

Dépenses militaires

DEPUIS 1870, LA FRANCE A DÉPENSÉ 51,399,721,000 FRANCS POUR SA DÉFENSE SUR TERRE ET SUR MER.

Paris, 10. — D'après un rapport soumis à la Chambre, les dépenses militaires de la France se sont élevées, depuis 1870, à 51 milliards 399 millions 721 mille francs, soit 32,609,905,311 fr. pour la guerre, 12,572,919,940 fr. pour la marine et les colonies, 91,680,132 fr. pour l'expédition de Madagascar et 5,794,847,287 fr. pour les pensions militaires de toutes natures. Il est peut-être curieux de rappeler que les années où les différents budgets ont été les plus élevés sont:

Pour la guerre: les années 1870, avec 1,275,620,554 fr., et 1871, avec 1,224,305,858 fr. Cela va de soi, puisque c'était le moment de notre conflit avec l'Allemagne. Puis le milliard n'est atteint à nouveau qu'en 1911, avec 1,019,804,622 francs. L'année 1910 avait nécessité 918,518,326 francs, tandis que 1872 — année du plus infime budget — n'avait coûté au Trésor que 501,411,555 francs.

Pour la marine, jamais le demi-milliard n'a été atteint. Cependant, tandis qu'en 1872 on ne comptait que 132,604,282 francs de dépenses, on comptait, en 1900, 458,831,741 francs; en 1910, 423,785,383 francs et en 1912 — chiffre le plus élevé — 492,632,773 francs.

Pour l'expédition de Madagascar, il a fallu, en 1894, 1,500,000 fr.; en 1895, 45,149,032 fr.; en 1896, 37,659,609 fr.; en 1897, 6,800,240 fr.; en 1898, 542,358 fr.; en 1899, 11,004 fr.; en 1900, 17,940 fr.

Enfin, les dépenses militaires de toutes natures n'ont fait qu'augmenter progressivement. Elles n'étaient que de 71,266,438 fr. en 1870, elles atteignent 194,787,390 fr. en 1912.

Une cachette originale

Paris, 10. — Un commerçant du quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois a amené au commissariat de M. Beaurain un des employés, Gustave rue Vieille-du-Temple, et a déclaré: "Levrai, âgé de 32 ans, demeurant qu'il lui avait volé 1,000 francs composés de 60 francs d'or et de dix billets de banque de 100 francs. Interrogé, l'employé a reconnu qu'il avait dépensé les 60 francs au café, mais a affirmé que les 1,000 francs se trouvaient chez lui. Le commissaire s'est alors rendu rue Vieille-du-Temple et a trouvé la femme de l'employé qui lui a dit tout d'abord ne rien comprendre à cette affaire.

M. Beaurain s'est rendu à la crèche et elle s'est décidée alors à avouer qu'il était exact que son mari avait apporté à la maison dix billets de 100 francs et qu'elle les avait cousus dans la doublure du chapeau de son enfant qui se trouvait à ce moment à la crèche du quartier.

M. Beaurain s'est rendu à la crèche, a fait descendre l'enfant dans la rue et, dans la coiffe du petit chapeau, il a effectivement trouvé les dix billets de banque.

LES CADETS EN REVUE

Ottawa, 10. — Le brigadier-général Ellison est parti pour Niagara afin de passer en revue plusieurs milliers de cadets.

INCENDIES CRIMINELS

Saint-Jean, N.-B., 10. — Deux incendies criminels ont été allumés, hier, causant de grands dommages. L'un s'attend à des arrestations.

La question forestière

SEANCE DE CLÔTURE DE LA CONVENTION DE WINNIPEG. — LES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES. — LE TRAVAIL A FAIRE.

Winnipeg, 10. — La réunion finale de l'Association Forestière Canadienne a eu lieu hier soir. Plusieurs propositions ont été faites dans le but de promouvoir le travail de l'Association. M. Vere C. Brown a proposé l'importante résolution suivante:

Il est résolu que le comité exécutif considère l'utilité de nommer 10. Un comité central à Ottawa et des sous-comités dans les villes importantes du Canada en vue de formuler une politique forestière nationale, et aussi des comités consultatifs dans tous les centres où un sous-comité sera formé.

Il est probable que par cette résolution, le comité exécutif verra appuyer ses pouvoirs. On verra aussi à augmenter considérablement le nombre des membres de l'association et ainsi faire une plus grande propagande.

En clôturant la convention, l'hon. W. A. Chariton, de Toronto, appuya sur le fait que la convention avait été tenue cette année à Winnipeg et il exprima l'espoir que l'Ouest deviendrait avant longtemps un superbe champ d'action pour les membres de l'Association.

Les résolutions qui suivent sont une preuve du progrès des idées de l'Association dans l'Ouest central.

Résolu, que cette association reconnait l'importance de la plantation des arbres sur les terrains de jeux des écoles des provinces de l'Ouest et afin d'encourager d'une manière pratique ce travail, elle le recommande à l'attention des ministères de l'éducation et de l'agriculture des provinces.

L'association a aussi approuvé par résolution la politique de la commission de conservation, de la coopération des compagnies des voies ferrées avec la Commission des chemins de fer, de l'établissement des écoles forestières et de l'action du gouvernement du Canada, pour le travail et la plantation d'arbres à Indian Head, Saskatchewan. L'association est aussi en faveur de l'établissement de l'enseignement de la culture forestière. Des résolutions ont été adoptées en terminant pour remercier tous ceux qui ont contribué à assurer le succès de la convention.

Le cours monétaire

UN ARRANGEMENT RELATIF AUX OBLIGATIONS A 2 POUR CENT DES ETATS-UNIS.

Washington, 10. — Le secrétaire McAdoo a déclaré hier soir que lui et les présidents Owens et Glass du sénat et des comités des banques et de la circulation, avaient conclu un arrangement qui maintiendrait le privilège de la circulation des obligations à 2 pour cent des Etats-Unis pendant la période entière de 20 ans pendant laquelle on se propose de retirer l'émission actuelle de \$700,000,000 de billets de la banque nationale garantis par ces obligations.

Des critiques de ce bill ont déclaré que la récente baisse au-dessous de la valeur au pair des obligations à 2 pour cent était due aux clauses du bill limitant la circulation garantie par des obligations des banques au montant non encore émis, au moment où le bill deviendrait loi, privant ainsi les obligations du privilège de la circulation et diminuant leur valeur de placement.

L'IMMEUBLE

Pour \$43,150, M. Alex. Laurette a vendu à Lord Strathcona une partie du lot 1821 et une partie du lot 1822-5 du quartier Saint-Antoine. L'acquéreur a fait le don de cette propriété au gouvernement fédéral afin que celui-ci fasse ériger une salle d'exercices pour le Canadian Officers' Training Corps de McGill.

Pour \$35,635, M. J. O. Turgeon a vendu à Lord Strathcona les lots 1,821-14 à 16 et une partie du lot 1822-6 du quartier Saint-Antoine. Ces lots sont situés sur l'avenue Lorne Crescent à côté de ceux qui appartiennent à M. Laurette.

Pour \$21,000, M. F. C. Hirsch et autres ont vendu à M. Thomas F. Badenach la propriété portant le No 52 de l'avenue Trafalgar, à la Côte des Neiges.

Pour \$18,000, M. Louis Montplaisir a vendu à M. S. Choquet, la propriété située à l'angle des rues Sainte-Catherine et Desjardins, Mal-sonneuve.

Pour \$15,700, M. B. Farrell a vendu à M. Jos. R. Saint-Germain, la propriété portant le No 2764 et 2765 de la rue Duroy et 2135 et 2137 de la rue Henri Julien.

Pour \$10,000, M. A. Jolicoeur a vendu à M. R. Saint-Cyr, les propriétés portant les Nos 2764 et 2765 de la rue Duroy et 2135 et 2137 de la rue Henri Julien.

Pour \$10,000, M. Jos. Lemieux a vendu à MM. Lamontagne la propriété portant les Nos 124 à 126 de l'avenue Laval.

Université juive à Jérusalem

LE PROGRAMME DU PROCHAIN CONGRES ZIONISTE, QUI AURA LIEU A VIENNE LE 2 SEPTEMBRE.

(Service particulier)

Berlin, Allemagne, 10. — A une réunion générale de l'Organisation zioniste internationale qui a été tenue la semaine dernière aux quartiers généraux de la secte, à Berlin, on a étudié le programme du prochain congrès zioniste — le onzième — qui se tiendra à Vienne le 2 septembre. Le professeur Otto Warburg, président du comité central exécutif, a présidé. Il y avait des représentants de l'Autriche, de l'Allemagne et de la Bulgarie et de la Belgique. Il a été décidé que l'une des principales questions à décider sera l'opportunité de la construction d'une université juive à Jérusalem. Il a été reconnu que la réalisation d'un semblable projet n'est pas encore mûre, mais qu'il fallait cependant y songer sérieusement à cause de la situation de plus en plus difficile faite aux étudiants israéliens dans les universités russes et allemandes.

Problème résolu

Paris, 10. — Le professeur d'Arsonval, du Collège de France, a annoncé hier que le problème de la téléphonie sans fil, à longue distance, est résolu. Les détails ne sont pas encore rendus publics, mais on sait que le professeur met la dernière main à un transmetteur qui sera prêt en octobre.

Faits - Montréal

REPECHÉ

Le cadavre de l'homme qui s'est jeté dans le fleuve hier midi à bord du Montezuma a été repêché vers cinq heures hier soir. Transporté à la morgue il a été identifié comme étant Walter Rintoul âgé de 40 ans et domicilié au No 699 rue Cadieux. Une enquête est ouverte.

SYNCOPE

Un nommé John N. Charland, âgé de 49 ans et demeurant au No 120 rue LaGauchetière a été trouvé mort dans son lit hier soir. Le défunt a succombé à une syncope.

CONVENTION

La vingt-neuvième convention du Congrès des Travaux et des Métiers aura lieu à la salle Auditorium le lundi 22 septembre et durera une semaine.

CONCERT PUBLIC

Voici le programme qu'exécutera l'harmonie "Concordia" ce soir au Parc Lafontaine. Marche "Voyageur", J. J. Gagnier. Ouverture "Jubilé", C. Bach. Solo d'Euphonium — Le Toréador de Carmen, W. Landry.

Les récoltes d'hiver en Russie

Ottawa, 10. — Un cablogramme adressé au ministère de l'Agriculture par l'Institut International d'Agriculture donne les statistiques des récoltes d'hiver en Russie. Cette année, il y a eu 277,683,000 boisseaux de blé, comparés à 243,761,000 de l'an dernier. L'orge d'hiver remplit 917,168,000 boisseaux pour 1,006,641,000 de l'année précédente.

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Les voilà donc revenues les heures de rêveries douces et de méditations sérieuses par les sentiers couverts d'herbes fines si délicieusement moites au toucher. Et pendant que penchée sur notre âme, nous écoutons ce qui s'y dit, les arbres se chuchotent leurs confidences et toutes les fleurs des bois se balancent mollement au rythme de la berceuse que leur chante le vent léger. Et l'on va seule, seule avec soi, et seule avec les deux fantômes que l'on évoque. On cause avec eux sans réticences, sans détour, d'âme à âme, nous pouvons le faire si rarement, hélas! quand des yeux rencontrent nos yeux, et que des mots répondent à nos mots.

Nous nous ignorons tellement de ce côté-ci du ciel, que les meilleures causeries que nous puissions avoir avec ceux que nous aimons sont souvent celles où ils sont absents, et où leur âme seule est tout près de nous.

N'avons-nous pas été saisis de cette incompréhension pénible des cœurs qui paraissent unis, en entendant les phrases qu'ils se jettent avec insouciance et qui sont comme des lueurs fugitives sur l'abîme qui les sépare?

Mais quand on s'aime! m'objectez-vous... Mon Dieu, on peut s'aimer ardemment et ne pas toujours se comprendre.

Rappelez-vous les silences forcés où vous n'osiez pas crier ce qui vous montait du cœur parce que vous n'étiez pas sûre d'être comprise. Rappelez-vous les paroles dites presque contre votre pensée afin d'éviter un froissement; rappelez-vous vos chagrins pour un mot qui vous faisait mal et dont l'autre ignorait toujours qu'il vous a déchirée...

Tout cela parce que les âmes se frôlent, s'aperçoivent par éclairs, se rejoignent pendant quelques rares et précieux instants, mais qu'elles restent en général inconnues et presque étrangères les unes aux autres. C'est peut-être dans l'amitié que l'entente peut devenir plus grande et plus durable, parce que l'amitié vit dans le calme, et que la confiance s'est formée peu à peu, en dehors et au-dessus de la passion qui bouleverse les âmes et aveugle les esprits. Mais même quand vous arrivez à cette entente relative, combien de coins secrets de votre cœur vous mettez à l'abri des yeux de l'amitié la plus sincère, et elle de son côté garde ses secrets aussi jalousement que vous!

L'épreuve de la terre, c'est ce mystère que nous sommes les uns pour les autres, et à mon avis, le ciel ce sera de tout comprendre dans ceux que nous aimons, de ne plus pouvoir être pour eux l'occasion d'un chagrin et de ne jamais souffrir par eux. Le ciel ce sera donc l'amour dans sa perfection... cela me suffirait à moi!

Voilà les petites histoires que je raconte à mes fantômes quand je me promène avec eux dans les chemins verts ou sur les grèves de pelouses que les vagues caressent. Ils me répondent avec les mots que je dirais moi-même, je n'ai jamais besoin de rien leur expliquer et nous nous entendons si bien, si bien que nous nous croyons déjà au ciel!

FADETTE.

A une jeune fille

Ma chère enfant,

Où! je me doute bien que le scalpel n'est pas du goût de tout le monde. Mais, qu'importe si le mien a fait la lumière sur un retrait douloureux de ton âme et s'est aidé à la guérir? Je ne te demande même pas la reconnaissance du patient envers le chirurgien, bienfaisant qui se serait efforcé de panser une blessure réputée chronique. Il me suffit que la cure ait eu plein succès.

Hé! hé! ton grand désir de solitude n'était pas tellement enraciné, puisqu'il a cédé à un déplacement de quelques jours! Si je ne craignais de froisser ta susceptibilité à l'endroit de ta mobilité d'impressions, je dirais même que j'aurais eu le résultat dès le jour où ta mère m'aurait votre départ pour Chamonix. Ceci tout simplement parce que je te sais jeune, expansive, amoureuse de la vie intense, et donc très apte à l'éprouver de tout ce qui est grand, noble et vrai. Après tout, pourquoi boudier à un voyageur innocent que celui des voyages? Rien de tel pour ouvrir à l'esprit et même au cœur de nouveaux horizons, pour tout dire, car l'on ne profite pas, — ce qui est rare, — car il ne suffit pas, pour bien voir, de bécoter des yeux et de feuilleter son Baccalauréat; il faut encore avoir assez de souplesse d'âme pour vibrer devant l'infini caché dans la matière ou devant le sens profond d'une œuvre d'art.

Tu es suffisamment douée pour cela. Mais, je m'explique fort bien qu'une ex-pensionnaire ait été émerveillée à l'aspect de Bourget, "cette turquoise égarée", dont Balzac lui-même, ce bûche, s'était épris au point de la chanter en des pages d'une hardiesse harmonieuse et frémissante comme une lyre. Oui, ce lac fait penser et fait aimer; il est bien le lac des souvenirs qu'il favorise en leur donnant la teinte de ses ondes, miroir où tout vient se réfléchir. Et devant les montagnes qui l'entourent et que les jets du soleil couvrent d'un glacis bleu, rose ou mauve, n'est-il pas vrai que l'on s'élève moralement, que l'on songe mieux, ou plutôt moins mal à l'infini? C'est l'empreinte du beau, du grand, du durable sur l'âme humaine, ce pauvre "atome dans un rayon", selon le mot d'un penseur.

Et pourtant, tu me confesses que certains touristes, voire même des jeunes filles, sont demeurés insensibles en face de ces magnifiques paysages, et tu crains d'être par trop émotive puisque tu n'as pu céder ton enthousiasme naïf. Dis-moi, ma petite Mad, ces jeunes filles n'étaient-elles pas en robe de dentelles et en charlotte de taffetas? Je comprendrais alors parfaitement qu'elles soient restées de marbre: la pondération des gestes est indispensable quand on veut garder au franchelucous mousses leurs irréprochables lignes. Et certains corsages sont bien étroits pour permettre au cœur de battre en tumulte... Tu ris? C'est que j'ai deviné juste. Ah! j'en ai rencontré souvent des excursionnistes de ce genre! Au fait, on ne voit partout où il est de bon ton de se montrer. Et les impressions qu'elles en rapportent sont nombreuses, crois-le bien, juste aussi nombreuses que les toilettes pliées savamment dans de hautes malles, car chacune de ces toilettes leur rappelle... un flirt plus ou moins consenti et poussé à fond.

Sans doute, il n'est pas que les amateurs mondains des horizons consacrés par la mode qui soient d'âme inexpressive, d'autres, plus rustiques, ne sont pas moins inarticulés: témoin ces Anglaises en jupe courte et jaquette de drap vert qui font partie de toutes les troupes Cook. Il leur suffit de parcourir, dans la même journée, autant de lieues que le leur permettent leurs bottines à vingt-deux boutons, afin de pouvoir dire ensuite: "J'ai été ici; j'ai vu cela". Et elles vont, Dieu sait comme. On les aperçoit partout: dans les musées où un interprète les promène à l'électricité en leur indiquant au vol une toile ou un buste célèbres, dans les ruines, où elles cueillent maintes roches pour en grossir leurs albums, dans les parcs où les bébés sourient ingénument de leur respectable dentier, dans les églises où elles entrent tête droite en parlant très haut.

Je trouvais, l'autre jour, un de ces groupes dans la pauvre église Saint-Ambroise, à Milan. Toutes ces missives bien voilées de gaze épaisse, fouillaient hâtivement l'ombre silencieuse de l'antique sanctuaire, et elles riaient, sans souci du passé si lourd des souvenirs accrochés à chaque ogive. Comment auraient-elles pu avoir l'intuition de l'âme qui flotte impalpable sous les voûtes de nos basiliques, celles qui, le matin même, s'écriaient devant la chaise de saint Charles Borromée: "Ce cercueil vaut une fortune, songez donc tout en cristal de roche! Yes, Suzy, et dans ce qu'ils appellent la sacristie, il y a pour plus de six millions, avec tous ces chandeliers en argent massif. — Dommage que tout cela ne soit pas à moi, je pourrais épouser le vieux lord X...". (C'est un nom que je ne puis aucun soin d'entendre: ils m'écoutent, ces commissaires-priseurs en canotier gazé de vert.)

Et il me ressouvient de deux femmes de même acabit rencontrées, naguère, en Suisse, en un paysage admirablement suggestif nommé le Schwand. Par quel sortilège avaient-elles découvert ce site qu'aucun guide ne mentionne? Le crêpuscule drapait insensiblement la ramure centenaire de beaux arbres rappelant les oliviers de Gethsemani. La Grande Victime paraissait agoniser sous ces branches, et le Golgotha surgissait au loin sous la forme d'une montagne rugueuse. Et le priai-je, très bas: tonne parole humaine eût sonné le vide, quand, soudain, une des deux voyageuses chantonna: "Très joli, très romantique, ce paysage! — Oh! ma chère, quel enthousiasme! Pour moi, je le trouve juste assez gentil".

Est-ce là vibrer, saisir l'envers d'un horizon, voyager le cœur s'élargissant et devenant meilleur? Non, certes! Mais, je m'arrête: à quel bon précher une convertie?

Vieille MARRAINE.

Femmes savantes et savantes femmes

Il paraît qu'au cours de cet été, le jury d'agrégation a reçu à la Sorbonne une agrégée de grammaire. C'est, dit-on, la première fois qu'en France une femme obtient ce grade, le plus élevé de l'enseignement. Les journaux nous ont révélé que le titre d'agrégée ayant été obtenu dans un concours "masculin", la titulaire avait été élue par un jury composé d'un lycéen de garçons; elle a modestement choisi le professeur dans un lycée de filles, en quoi je trouve qu'elle n'a pas eu tout à fait tort.

Le piquant de cette victoire du féminisme, c'est qu'elle n'est qu'une répétition de ce qui se passait jadis dans une université des plus éclatantes, puisqu'elle dépendait directement du Pontificat romain! Je me rappelle, que, quand je faisais mon droit, le professeur, en parlant de la célèbre Université de Bologne, ne manquait jamais de citer l'histoire de cette jeune fille du quatorzième siècle qui venait suppléer les cours de son père. Elle était si jolie qu'on mettait un écran devant sa figure pour ne point donner de distractions aux auditeurs. L'anecdote est connue de tous ceux qui ont suivi les cours d'Histoire du Droit.

Il paraît que l'exemple de Novella d'Andrea n'est point unique à Bologne. Dans la jolie ville aux tours penchées aux arcades nombreuses, les "agrégées" ont été nombreuses. On se professait jusqu'au début du dix-neuvième siècle, tant que l'Université est restée sous la tutelle tout à la fois paternelle et éclairée des légats du Pape. M. Léa a consacré tout récemment dans "Le Mois Littéraire et pittoresque" un bien intéressant article à l'évocation de cette vieille Université pontificale de Bologne où, suivant le témoignage même de Casanova, il faisait si bon vivre: "Il n'y a pas dans toute l'Italie de ville où l'on jouisse de plus de liberté et de bien-être qu'à Bologne". M. Léa cite parmi les professeurs féminins Laura Bassi, qui occupa la chaire

LES JOURS SONT DEVENUS DES MOIS ET DES ANNEES

Les jours sont devenus des mois et des années, Depuis que tous les deux, sur le même chemin, Le cœur auprès du cœur et la main dans la main, Nous avons pour jamais uni nos destinées.

Et tous les deux, suivant le hasard des journées Et ne veut pas qu'hier soit semblable à demain, Nous avons accompli notre devoir humain, Passant des jours chagrins aux heures fortunées.

Les enfants sont venus égayer la maison; Nous les verrons grandir de saison en saison, Et, vieillissant tous deux dans notre humble demeure.

Vivant l'un près de l'autre et nous aimant toujours, Nous croirons revenir à cette première heure En nous entretenant de nos jeunes amours.

HENRI CHANTAVOINE.

re de philosophie: Anna Morandi Mantovani, qui professa l'anatomie; Clotilde Tamboni, qui fut professeur de littérature grecque; Maria-Gaetana Agnesi, qui fut nommée par Benoit XIV lui-même professeur adjoint et qui occupa la chaire d'analyse; Maria Dalle Donne, docteur en médecine et en chirurgie, qui dirigea en 1793 l'Ecole d'obstétrique. Quelle réponse à ceux qui parlent de l'obscurantisme dans la Papauté et qui vont répétant dans les officines des Homais de village que l'Eglise, au moyen âge, mettait en discussion la question de l'âme de la femme!

Je ne puis résister au plaisir de citer ce joli tableau de la réception de la plus célèbre des "professeuses" bolognaises, Caterina Laura Bassi: "La séance solennelle de sa réception eut lieu le 17 mai 1732. Un monde fou y assistait. Vu la nouveauté du cas, outre les autorités habituelles, tous les grands personnages de la ville étaient présents: le gonfalonier, le juge, l'archevêque et le cardinal de Polignac, qui, de passage à Bologne, n'avait pas voulu manquer un spectacle si étrange.

"Laura Bassi se présenta, modestement vêtue de noir et accompagnée de deux dames de la noblesse. Elle soutint victorieusement l'épreuve et fut retournée couronnée du laurier d'argent, acclamée au collège de philosophie, elle reçut un appointement de 500 livres par an."

Ces "agrégées" de l'Université de Bologne étaient, d'ailleurs, des savantes de grande valeur. L'ouvrage des "Instituzioni Analitiche" de Maria-Gaetana Agnesi a été couronné en 1749 par l'Académie de Paris comme "le plus complet de ce genre". Le président de Brosses parle avec admiration de Laura Bassi "cette femme extraordinaire qui a pris le bonnet de docteur en philosophie en pleine Université et qui en porte la robe et l'hermine". Son modeste logis devint un centre de réunions où se réunissaient les conférences scientifiques, à la mode de ce temps-là. Le président s'y rendait, en homme du monde qui ne saurait manquer de se montrer partout où il est de bel air d'être vu, et il dut "déroûler son vieux latin" pour prendre part à une passionnante discussion sur l'aimant et sur l'attraction singulière exercée par les corps électriques.

Mais ce que j'aime dans ces femmes illustres de Bologne, c'est qu'elles sont restées femmes tout en devenant savantes. M. Léa nous raconte que "pendant quelques années, Laura Bassi vécut dans sa famille. Mais l'âge avancé de son père rendant sa protection illusoire, elle eut à convier. Elle choisit un de ses camarades de l'Université, un jeune professeur de médecine, D. Giuseppe Verani. Leur union fut heureuse. Laura eut onze enfants, fut une excellente mère de famille et prouva que la maternité ne l'empêchait pas de travailler. Elle fut aussi une excellente épouse, nullement incompatible avec le travail intellectuel. C'est précisément là que s'est fait sentir l'influence du catholicisme. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer la valeur morale des savantes de l'Université de Bologne, qui vivaient dans un milieu tout imprégné d'idées religieuses, avec le dévergondage des intellectuelles qui participaient à la même culture philosophique au dix-huitième siècle. L'imagine que Laura Bassi, dont un contemporain Giampietro Zanotti, rendait ce témoignage: "qu'il n'y avait pas de jeune fille plus savante et plus modeste".

Faisait souvent, comme toute bonne chrétienne, sa lecture de l'"Imitation". Elle devait particulièrement goûter le chapitre II, qui semble plus spécialement écrit pour ceux qui s'adonnent aux travaux de l'esprit: "Tout homme désire naturellement savoir; mais que sert la science sans la crainte de Dieu? Un pauvre paysan qui sert bien Dieu vaut sans doute beaucoup mieux qu'un philosophe superbe qui, négligeant les affaires du ciel, se livre à considérer les courses des astres. Quand je saurais toutes les choses qui sont dans le monde, si je ne suis pas dans la pratique de la charité, que me servira ma science devant Dieu, qui doit me juger sur mes œuvres?"

Plus vous avez de lumière touchant le bien, plus vous n'en vivez pas plus saintement. Quelque droit ou quel que habile que vous soyez, n'en tirez donc point vanité; craignez plutôt que ces connaissances que Dieu vous a données ne vous condamnent. Si vous croyez savoir beaucoup de choses et si vous êtes assez habile, songez que vous en ignorez l'immensité plus que vous en savez." De telles pensées rabattent les fumées de l'orgueil et elles expliquent comment les agrégées de Bologne ont pu garder un si juste équilibre dans leur vie, sachant illuminer leur esprit sans dessécher leur cœur.

Malheureusement, la doctrine d'Huber, elle aussi, des "surformes", n'est plus guère à la mode: on lui reproche de diminuer les qualités combattives du "surhomme". Cela m'inquiète pour les futures agrégées de nos Universités. Sans le contrepoids de l'humilité, qui vont devenir ces femmes savantes? S'il leur prenait fantaisie de se croire, elles aussi, des "surformes", resterait-il des charmes, des dévouements et des devoirs de leur sexe?

C'est très bien de professer, mais, comme Laura Bassi, il faut aussi songer qu'avoir un mari et élever des enfants ne manque pas d'utilité sociale. Comme le dit le poète, cependant, très mystique, Fray Luis de León,

dans son traité de l'"Epoque parfaite": "La nature, toujours bien avisée, les a réunis tous deux, l'homme et la femme, pour qu'en se prêtant l'un à l'autre le secours propre à leur condition, ils se conservassent à deux, puisqu'ils ne peuvent le faire isolément. Ainsi, elle nous a destinés à deux, la nature, par un artifice admirable et comme on ferait en musique par l'accord de plusieurs instruments, à sa réalisation cette douce et profitable harmonie."

Henry REVERDY.

(La "Libre Parole").

Quelques recettes

CROQUETTES DE SAUMON

Faites bouillir un livre de bon saumon bien frais que vous laisserez refroidir et que vous hâcherez finement, ajoutez du poivre, du sel, du persil haché, le jus d'un citron, un peu de Cayenne. Mélangez bien. Dans une casserole d'émail, amenez à l'ébullition une demi-pinte de crème douce, versez-y, en tournant constamment, trois cuillerées de fine farine et un gros morceau de beurre incorporé par petites parties, remuez, laissez bien cuire pendant trois à quatre minutes, mélangez et laissez refroidir pendant plusieurs heures. Quand la pâte est bien ferme, plongez les mains dans la farine, formez les croquettes, tournez-les dans un œuf battu, puis dans de la fine chapelure (1). Gardez au frais au moins pendant une heure, plongez dans la friture bouillante. Servez sur une serviette pliée avec du persil frais.

Ayez soin de former les croquettes assez petites, c'est plus élégant.

TRUITE ROTIE

Retirez les os de la truite et videz-la, puis trempez-la dans du lait et roulez-la légèrement dans de la farine; enflez-passez-la dans une assiette, où vous aurez débattu un œuf entier auquel vous ajouterez une petite cuillerée d'huile, du sel et du poivre; roulez-la encore dans de la mie de pain rassis, très finement émietlée. Dans une poêle, faites fondre un peu de beurre. Il faut que le feu soit modéré et le beurre tiré à clair. Laissez cuire doucement le temps voulu suivant la grandeur de la truite. Gardez au chaud. Versez dans la poêle un petit verre de vin blanc, laissez réduire de moitié sur un feu vif, ajoutez un bon morceau de beurre, un peu de persil haché et le jus d'un demi-citron, amalgamez sans laisser bouillir et servez chaud avec des quartiers de citron.

MANIÈRE DE DECOUPER LA CARPE

On commence par enlever la tête, c'est le morceau de distinction; ensuite on enlève la peau et on la met de côté; puis tirant une ligne du sommet à la queue, et la divisant par d'autres lignes transversales, on servira aux convives les morceaux complètement entières, ayant soin de remarquer que le dos est le morceau le plus délicat.

QUELQUES RECETTES

Nettoyage des vieilles médailles. — Lorsque les vieilles médailles sont très sales, faites-les tremper dans du jus de citron jusqu'à ce que l'oxydation ait complètement disparu; environ vingt-cinq heures après, frottez-les avec du blanc d'Espagne et essuyez avec une flanelle.

Procédé pour enlever les vis rouillées. — Pour enlever une vis rouillée, chauffez la tête de cette vis avec un fer plat qui vous introduisez dans la fente de sa tête.

Au bout de quelques instants, vous enlèverez la vis sans difficulté avec le tournevis.

Pour coller la porcelaine. — Prenez de la chaux bien cuite, mais qui n'a pas été mouillée; broyez-la bien et passez-la au travers d'un tamis très fin. Mélangez cette poudre de chaux avec la quantité de blanc d'œuf nécessaire pour obtenir une pâte un peu liquide; à l'aide d'un pinceau, appliquez un peu de cette préparation sur les cassures, remplacez les morceaux en les serrant fortement; lorsque le mastic est sec, enlevez les bavures.

Conservation des boîtes vernies. — Pour donner de la consistance aux boîtes vernies, versez-les dans une immersion ou un badigeonnage à la colle forte réussit souvent et permet de conserver des boîtes anciennes et précieuses.

Moyen de conserver le poisson. — Placez le poisson dans un récipient en terre, couvrez-le d'eau, ajoutez une grosse poignée de sel gris et faites faire un seul bouillon.

Autre part, prenez deux gros morceaux de charbon de bois bien rôtis, faites-les chauffer et, lorsqu'ils sont bien rouges de tous côtés, jetez-les dans l'eau où se trouve le poisson; retirez-les au bout d'une minute. Le poisson restant bien maintenu au fond du récipient et étant recouvert par l'eau salée, peut alors se conserver très bon état pendant deux ou trois jours.

(1) Croûte de pain râpée.

L'évêque de Calgary

(Service particulier)

Ottawa, 10. — Mgr McMally, de Calgary, archevêque d'Almonte, est revenu de Rome où il a été consacré. Il ira passer quelques jours à Almonte, puis partira pour Calgary.

Voyage à Paris Gratis

OFFERT PAR

PARIS PATE

Votre épicer vous renseignera sur les conditions du concours.

Le délicieux PARIS PATÉ se vend seulement 10c la boîte.

UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR



UNE BLOUSE PRATIQUE

Ce dessin doit être classé parmi les blouses-châsses. Il y a deux plus de chaque côté en avant, mais le dos est uni. La blouse ferme avec un bouton "box" au choix, et le col est garni avec un collet droit ou plat, les deux sont compris dans le patron.

Le patron de blouse No. 6,234, est taillé en grandeur de 34 à 43 pouces mesure de buste. La taille moyenne exige 2 verges 1-2 d'étoffe de 36 pouces.

On peut obtenir ce patron en envoyant 10 sous au bureau de ce journal.

Les lectrices du "Devoir" peuvent obtenir ces patrons aux conditions suivantes:—

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au RAYON DES PATRONS, AU "DEVOIR", avec 10 cents soit en timbres ou en argent et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

COUPON

Département des Patrons au "Devoir".

Ecrivez lisiblement.

PATRON No. 6,234

Nom

No. Rue

Ville

Mesure du buste

De taille

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure; mentionnez l'âge seulement.

La Pensée Française à Chambly

La fête de la Pensée Française a reçu à Chambly toute l'attention que mérite cette œuvre, grâce au dévouement et au talent d'organisation de M. J. E. Robitaille, surintendant du Canal Chambly. Un magnifique concours fut organisé, entre les demoiselles des deux municipalités pour la vente des pensées et les heureux gagnantes furent Mmes Martel, Ullrich et Brunelle. Le montant perçu par la vente des pensées est de \$138.13, ce qui est un grand succès. Le soir, il y eut grande démonstration nationale, avec les deux municipalités, des discours patriotiques furent prononcés par MM. Dion, A. Geoffroy, Dr Duchrocher et J. H. Rainville, N. P.

Le concert promené organisé dans le vieux fort eut un grand succès sous la direction du zélé M. l'abbé Villeneuve, curé de Chambly. Un magnifique solo de cornet fut rendu avec maîtrise par M. J. H. Béique. Jolie illumination du fort; et nous devons des remerciements sincères à tout le comité qui a si bien organisé cette fête, et devons féliciter M. Dion, patron de cette démonstration, qui a une fois de plus prouvé sa grande courtoisie et sa haute distinction.

(Communiqué).

Ottawa s'améliore

(Service particulier)

Ottawa, 10. — Les autorités municipales proposent de construire un chalet de nécessité à l'angle nord-ouest du Square de l'hôtel de ville. M. Currie, l'ingénieur en chef de la ville, fera venir les plans qu'il avait préparés quand il occupait la même position à Westmont.

Le chalet sera souterrain et comprendra chambre de toilette pour dames et pour messieurs, cabinet téléphonique, lavabos, cabinet de frotteur, etc.

La commission municipale spéciale a un crédit de \$15,000.

Livraison rurale

Ottawa, 10. — Le service de livraison rurale des malles a été inauguré le premier juillet. La route No 1, c'est-à-dire du pont Hillings à Britannia, a été la première à bénéficier du système. Les malles étaient portées de la ville à Britannia par le train où elles étaient déposées au bureau de poste et de là livrées aux fermiers.

La livraison rurale de City View commença le 16 juillet. L'on espère que dès cet hiver le système aura atteint l'apogée de la perfection. Ainsi, les fermiers auront-ils un service de malles l'hiver comme l'été.

Cas intéressant

(De notre correspondant)

Québec, 9. — Le docteur Arthur Langlois, dentiste de cette ville a intenté une poursuite en dommages de mille piastres à la compagnie du Québec et Lac Saint-Jean parce que lundi soir dernier dans le convoi de Lorette, ayant été obligé de rester debout faute d'accommodation suffisante, il refusa de remettre son billet au conducteur si celui-ci ne lui donnait un siège et fut expulsé du convoi.

A VENDRE

FERME A LONGUEUIL

Trois Arpents Sur le Bord de l'Eau

En face du Parc Dominion

S'ADRESSER A

La Caisse Hypothécaire Limitée

Chambre 25, Edifice La Patrie, Montréal

TROIS PETITS LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Billets du soir (deuxième série) d'Albert LOZEAU

À bout portant de Nap. TELLIER

Chroniques

de Léon LORRAIN

En vente au Devoir et dans toutes les librairies

CHAQUE VOLUME 25c; FRANCO 27c

FAITES FAIRE VOS

IMPRESSIONS

Vous obtiendrez toujours satisfaction en donnant vos commandes à notre bureau. :: ::

AU

DEVOIR

Nous sommes outillés pour tous les genres de travaux. :: ::

TELEPHONE MAIN 7461

Demandez nos prix avant de donner vos commandes ailleurs. :: ::

71a RUE ST-JACQUES

Contrastes climatiques

Le prix du bois

PENDANT QUE LA CHALEUR ACCABLAIT DES POPULATIONS

ENTIERES, LA MALBAIE JOUISSE D'UNE TEMPERATURE IDEALE.

IL BAISSA AUX SCIERIES, MAIS LES INTERMEDIAIRES ENCAISSAIENT LA DIFFERENCE.

New-York, 10. — M. J. B. White, du Congrès National de Conservation, et marchand de bois à Kansas City, Mis., dit que quoique le bois ait subi une énorme baisse aux scieries pendant ces deux derniers mois, le consommateur n'en a virtuellement pas eu le bénéfice, l'intermédiaire conservant le prix élevé comme s'il payait aux propriétaires de scieries les mêmes prix qu'en avril.

D'après M. White, l'approvisionnement de bois disponible est aujourd'hui plus grand que la demande. C'est ce qui fait baisser les prix aux scieries, de \$3.50 par mille pieds. A l'infirmité de la surproduction, les producteurs sont forcés, pour rencontrer leurs obligations, de vendre tout ce qu'ils ont manufacturé, ce qui encombre le marché. M. White prédit la modération la plus complète dans la coupe des bois. On doit, dit-il, ne rien perdre d'un arbre une fois qu'on l'a coupé et ne pas laisser les sommets pourrir à terre.

29 juin, 66 degrés; 68 degrés.

30 juin, 63 degrés; 72 degrés.

1er juillet, 60 degrés; 75 degrés.

2 juillet, 53 degrés; 62 degrés.

3 juillet, 60 degrés; 71 degrés.

4 juillet, 71 degrés; 74 degrés. r.

Pèlerinages à Sainte-Anne

(De notre correspondant)

Québec, 9. — Le premier pèlerinage d'Ottawa à Sainte-Anne de Beauséjour est arrivé ce matin. M. O. C. Coleman, surintendant de la division montabaise, prendra position de son nouveau poste à Calgary le 15 juillet.

Deux autres pèlerinages sont aussi à Sainte-Anne aujourd'hui, l'un de six cents pèlerins de North-Adams, Mass., sous la direction du Gév. Père Jean-notte et l'autre de Lambton, comprenant sept cents personnes.

NOMINATION

Winnipeg, 10. — M. A. Price, surintendant général du Pacifique à Calgary,

ENFIN! ENFIN! ENFIN!

NOUS SOMMES PRETS

Notre Grande Vente d'Agrandissement

COMMENCERA VENDREDI LE 11 JUILLET

Cette vente fera sensation sur la rue Mont-Royal.--Occasions Extraordinaires dans tous les Rayons

La Maison L. N. MESSIER désire encourager d'une manière pratique sa nombreuse clientèle en lui offrant des Bargains sans précédents de Bon Marché.---Lisez attentivement la liste ci-dessous.

BRODERIES A ROBES Valant \$2.00 pour, la verge . . . 79c	SPECIAL Coupons de toile à rouleaux, à la verge . . . 5c	HABILLEMENTS POUR ENFANTS couleurs assorties. Valant 90c, pour, la verge . . . 59c	SPECIAL Boas Marabout, 4 branches Valant \$3.50, pour . . . \$1.98	50 DOUZ. CORPS ET CALECONS en Balbriggan. Valant 50c, pour . . . 25c
BRODERIES A ROBES 48 pouces de large. Valant \$1.00, pour, la verge . . . 39c	COUPONS Toile à nappes, 1 verge 1-2 de longueur. Valant 50c, pour, chaque . . . 33c	BLOUSES 50 douzaines, blouses lawn blanc. Valant \$1.00, pour, la chaque . . . 39c	BAS, BAS, BAS 25 douzaines, par côtes, 9, 9 1-2, 10. Valant 50c. Réduits 35c paire, 3 pour . . . \$1.00	VESTES POUR DAMES 200 douzaines. Valeur spéciale à 20c, pour . . . 12 1/2c
BRODERIES SUR MULL ET TOILE Valant \$4.50 et \$5.00, pour la verge . . . \$2.49	COTON BLANC 1 caisse, 12c, pour, la verge . . . 7 1/2c	BLOUSES 25 douzaines blouses net crème. Valant \$1.50, pour . . . 59c	COINS DE RIDEAUX en Net. Valant 35c, pour . . . 19c	50 DOUZ. CHEMISES AVEC COLLETS couleurs assorties. Valant 75c, pour . . . 49c
SPECIAL 10,000 verges broderies, 27 pouces de largeur. Valant 50c, 75c, 90c, pour, la verge . . . 33c	SATINE FOULARD couleurs assorties. Valant 25c, pour, la verge . . . 15c	KIMONOS Crépoline et Satinette soie Valant \$5.00, \$6.00, pour . . . \$2.69	COINS DE RIDEAUX en Net. Valant \$1.00 pour . . . 39c	30 DOUZ. CHEMISES couleurs assorties. Valant \$1, pour . . . 75c
BRODERIES EN COUPONS 15 et 18 pouces de largeur. Valant 25c et 35c, pour, la verge . . . 15c	CACHEMIRE COTON BARRE champ, gris, bleu-marin. Valant 19c, pour, la verge . . . 10c	SPECIAL Robes de fillettes Grandeurs 20 à 32. Valant \$2.50, \$3.50, pour . . . \$1.79	50 PAIRES RIDEAUX assorties. Valant \$2.50, \$3, pour . . . \$1.39	20 DOUZ. CRAVATES NOUVELLES assorties de couleurs. Valant 50c, pour . . . 25c
UN LOT DE BRODERIES non assorties. Valant \$1.00, \$1.50 et \$2.00, pour . . . 59c	CACHEMIRE COTON FANTAISIE couleurs assorties. Valant 19c, pour, la verge . . . 10c	ROBES POUR BEBES assorties. Valant 50c, pour . . . 29c	25 PAIRES RIDEAUX assorties. Valant \$5.00 pour . . . \$2.98	100 DOUZ. COLLETS DE TOILE assorties de grandeurs. Valant 15c, pour . . . 5c
SPECIAL 45,000 verges, dentelle Valenciennne blanche, 2 et 4 pouces de largeur. Valant 5c à 10c, pour, la verge . . . 2 1/2c	SPECIAL Coupons, étoffes à robes. Valant 35c, 50c, pour, la verge . . . 15c	JUPONS moire noir. Valant \$1.25, pour . . . 69c	SPECIAL 200 stores pour portes, 24 x 44. Valant 50c, pour . . . 25c	10 DOUZ. BOUCLES EN COULEURS valeur spéciale. Régulier 25c, pour . . . 10c
RUBANS, RUBANS, RUBANS 100 pièces, brun, drab, gris, vert, mauve, largeur 6 et 8 pouces. Valant 15c, pour, la verge . . . 5c	SPECIAL balance de stock, étoffes à robes, Valant 50c à \$1.00, pour, la verge . . . 39c	CORSETS BLANCS 18 à 30. Valant 75c, pour . . . 39c	SPECIAL 100 portières rayées. Valant \$1.50, pour . . . 59c	50 DOUZ. BRETelles assorties. Valant 35c, pour . . . 19c
SPECIAL Lawn blanc, 2 caisses assorties qualités. Choix, à, la verge . . . 6 1/2c	SPECIAL Soie, 20 pouces, soies taffetas et rayée, Valant 50c, 75c, pour la verge . . . 29c	PARAPLUIES POUR ENFANTS Valant 65c, pour . . . 39c	CONVREPIEDS en couleurs bleu, rose et rouge, 12 x 4. Valant \$2.50, pour . . . 98c	5 DOUZ. CHAPEAUX EN PAILLE pour enfants, échantillons. Valant 75c à \$1.50, pour . . . 59c
50 PIECES DUCK ET TOILES pour robes. Valant 25c à 35c, pour, la verge . . . 14c	MADRAS A RIDEAUX Balance de notre stock. Valant 75c, \$1.00, pour, la verge . . . 29c	SERVIETTES 50 douzaines, 18 x 34. Valant 12 1-2c, pour . . . 8 1/2c	SPECIAL Rugs de boudoir, grandeurs 1 1-2 x 2 1-2 verges, Valant \$4.50, pour . . . \$2.19	SPECIAL dans les chapeaux de paille, pour être vendus sans réserve, au Prix Coûtant.
BENGALINE DE COTON vert, violet, drab, mauve, brun, gris. Valant 15c, pour, la verge . . . 8c	15 PIECES CRETONNE assorties de couleurs. Valant 20c, pour, la verge . . . 12 1/2c	DESSUS DE COUSSINS Valant 25c, 35c, pour . . . 8c	SPECIAL Rugs, grandeurs 2 1-2 par 3 verges. Valant \$6.00, pour . . . \$3.69	50 DOUZ. BLOUSES POUR GARCONS Valant 39c, pour . . . 25c
TOILE 50 pouces, pour chemises. Valant 12 1-2c, pour, la verge . . . 9c	SPECIAL 15 pièces, mousseline à rideaux, 36 pouces de largeur, valant 15c, pour, la verge . . . 6 1/2c	100 DOUZ. CHAUSSONS POUR ENFANTS couleurs assorties. Valant 25c, pour . . . 15c	SPECIAL Rugs, grandeurs 2 1-2 x 3 verges. Valeur \$10, pour . . . \$5.39	VESTES BLANCHES ET COULEURS balance de stock, au Prix Coûtant.
CREPON POUR KIMONO Balance de stock. Valant 15c à 20c, pour, la verge . . . 11c	MADRAS couleurs assorties, balance de stock. Valant 15c, pour, la verge . . . 10c	50 DOUZ. ECHANTILLONS DE BAS en fil. Valant 50c, 75c, pour . . . 29c	500 DOUZ. MOUCHOIRS BLANCS et couleurs, job. Valant 75c douzaine, pour, la douzaine . . . 50c	BALANCE DES CHAPEAUX noirs et couleurs. Valant \$2.00 et \$2.50, pour . . . 25c
INSERTION GUIPURE largeur 5 à 9 pouces. Valant \$1.00 et \$1.50, pour, la verge . . . 59c	TAPIS 2 pièces seulement, 27 pouces de largeur, 59c, pour, la verge . . . 39c	GANTS FIL ET DENTELLE longueur 24 pouces. Valant 50c, pour . . . 29c	100 DOUZ. BOITES DE PARFUMS Paniers fantaisies. Valant 15c, pour . . . 5c	SPECIAL coupons de Net à rideaux, 25c à 75c, pour . . . 15c
	10 PIECES PRELARTS Valant 35c, pour, la verge . . . 29c	50 DOUZ. BAS BRUNS pour garçons. Valant 35c, pour . . . 19c	50 DOUZ. CHAUSSETTES EN FIL noir et couleurs. Valant 35c, pour . . . 19c	SPECIAL fentre, 72 pouces de largeur, noir, bleu, rouge, 90c, pour . . . 49c
				SPECIAL rug, pour portes, 36 x 18. Valant 35c, pour . . . 19c

AUSSI REDUCTIONS SUR TOUTES NOS MARCHANDISES.

Mesdames; Nous vous attendons Vendredi Matin au Palais du Bon Marché. Venez en foule

AU MAGASIN POPULAIRE

L. N. MESSIER

847 A 851 MONT-ROYAL EST.

N.B.—Nos magasins seront fermés à 6 p. m. les Mardis, Mercredis et Jeudis, durant Juillet et Août.

DANS LE Monde Ouvrier

12

A QUI S'ADRESSER?

Des gens embarrassés, ce sont les ouvriers, plombers, de Montréal. Il y a quelques années, l'union des plombers, vivement émue de la fréquence des accidents mortels, causés par l'asphyxie par le gaz, demandait aux autorités municipales d'établir un règlement tendant à forcer la compagnie du gaz à apposer un robinet d'arrêt, à ses tuyaux distributeurs, dans les maisons privées. On sait que c'est en opérant l'assemblage parfois fort difficile, des tuyaux des maisons privées, avec le tuyau distributeur de la compagnie, que les accidents se produisent. Avec un robinet d'arrêt, tout le monde comprend qu'il n'y a aucun danger pour l'ouvrier, à accomplir son travail. Malheureusement, à l'hôtel de Ville, la demande des ouvriers — plombers — fut ensevelie sous les amas d'autres requêtes, ayant le même sort, et on n'eut aucune réponse. Depuis cette demande, peut-être vingt ouvriers ont été asphyxiés, qui seraient aujourd'hui vivants, si les autorités municipales avaient daigné seulement étudier la question.

Las d'aller frapper en vain à la porte de l'hôtel de Ville, l'union, et ses amis, s'adressèrent au gouvernement provincial. Là, on répondit avec empressement qu'on allait s'occuper, et effectivement, le ministre demanda un rapport à ses inspecteurs des fabriques.

Ce rapport vient de paraître, voici sa conclusion : « Je suis d'avis, dit en substance, M. Guyon, inspecteur en chef, que seules les autorités municipales ont pouvoir de légiférer, en cette matière. En effet, les officiers municipaux ont droit de pénétrer dans les maisons privées, de par la nature même de leurs fonctions, tandis que les inspecteurs provinciaux n'ont pas ce droit. D'ailleurs, les autorités municipales ont obligé les propriétaires à apposer un robinet d'arrêt, aux conduites d'eau, dans les maisons privées. Pourquoi n'en feraient-elles pas autant pour les conduites à gaz ? »

Cela a bien du bon sens, comme dit l'autre, mais, en attendant que les autorités déterminent qui a le pouvoir, ou les responsabilités, les accidents, par asphyxie se continuent, et les familles ont toujours quelques morts à pleurer.

ON DEMANDE.

La lettre suivante nous est adressée. Nous la publions simplement à titre d'informations.

Montréal, 9 juillet 1913.
Monsieur le rédacteur ouvrier du Devoir.

Je me permets de vous demander une petite information. Nous avons lu, dans les journaux, que M. Alphonse Verville, député ouvrier de Maisonneuve, vient d'être élu directeur de l'Association des Citoyens de Montréal. Or, M. Verville est l'un des membres les plus actifs, les plus éclairés et les plus intéressés à ce qu'on appelle le « Parti ouvrier ». Il est même l'un des lumières du comité général de ce parti. Tous les ouvriers étaient, jusqu'ici, sous l'impression que, malgré l'appartenance à des clubs ou associations politiques autres que des associations contrôlées par le comité général du Parti ouvrier. Ainsi, il est défendu, sous peine d'exclusion de faire partie d'aucun club ouvrier municipal.

Dans le cas présent, il faut donc, ou bien que l'Association des Citoyens, dont M. Verville est maintenant directeur, soit passée sous le contrôle du parti ouvrier, (ce dont je doute), ou bien M. Verville, se serait dérobé à l'obligation d'être à une réunion, que lui-même a proposée, au comité général, d'établir, et de faire observer rigoureusement, ou bien M. Verville se croit au-dessus de la loi.

Attendant une réponse, je demeure, votre

OUVRIER SINCÈRE.

NOUVEAUX OFFICIERS.

Les charpentiers-menuisiers organisés de Tétracville et de la banlieue, de Montréal se sont réunis, vendredi dernier, à la salle Chartrand, et ils ont procédé à l'élection de leur nouveau bureau d'officiers. M. Pierre Leduc, président sortant, a été réélu, mais qu'il avait décliné la candidature pour un nouveau terme, présidait la séance d'élection. Les membres suivants furent élus :

MM. Elie Girard, président; John Chartrand, vice-président; E. Montpeilier, secrétaire; J. J. Chartrand, secrétaire financier; Jos. Roch, trésorier; Alfred Bouchard, conducteur, et F. Brodeur, gardien.

Le résultat de cette élection fut accueilli par d'innombrables applaudissements, lesquels signifièrent que les élus de la majorité sont les élus de l'humanité.

Au moment de procéder à la cérémonie d'installation, M. Pierre Leduc fit un remarquable discours, dans lequel il félicita les nouveaux officiers et remercia tous les mem-

bres de l'union, pour l'appui dévoué et constant que tous avaient bien voulu lui accorder, pendant son année de présidence.

Après ce discours, il fut proposé et unanimement adopté que des remerciements soient offerts à M. Leduc, pour les services qu'il a rendus à l'union, pendant son terme d'office.

REUNIONS POUR CE SOIR, 2ème JEUDI DU MOIS:

AU TEMPLE DU TRAVAIL.

Comité exécutif du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal. Conseil des métiers de la construction, section des électriciens. Comité permanent d'organisation.

A LA SALLE DIONNE.

Union des cordonniers.

COURTES DÉPÊCHES

LES ELECTRICIENS EN GREVE. — Edmonton, 10. — Tous les électriciens de cette ville qui sont membres de l'International Brotherhood of Electrical Workers sont en grève aujourd'hui. Un grand nombre de maisons sont sans éclairage électrique.

TUE PAR UN TRAIN. — Windsor, Ont., 10. — Myrtle Washbrook, âgée de 11 ans, a été tuée par un train du W. E. and L. S. hier midi. La mort a été instantanée.

Arrêté à New-York

ALFRED LAPIERRE, ACCUSE DE DETOURNEMENT AU DETRIEMENT DE LA COMPAGNIE FASHION CRAFT, EST APPREHENDÉ PAR LA POLICE AMERICAINE.

New-York, 10. — Alfred Lapierre, recherché depuis longtemps par la police pour détournement de \$15,000 de la compagnie Fashion Craft, de Montréal, dont il était comptable, a été arrêté hier soir à New-York, devant la demeure de son amie, Mlle Mary Lane, qui l'avait accompagné des son départ de Montréal.

Lors de son arrestation, Lapierre a admis sa culpabilité, et plus, il a avoué avoir détourné \$5,000 plutôt que \$15,000.

M. E. Richard, gérant de la compagnie, a déclaré que Lapierre ne pouvait pas avoir volé plus de \$15,000.

Parlant de Lapierre, M. E. Richard a dit que c'était un jeune homme très intelligent mais à qui l'on avait donné trop de liberté.

Il sera détenu à New-York en attendant la décision des autorités de Montréal.

Duchesses en Cour

La veuve et l'héritière du duc de Fife ont recours aux tribunaux pour une question d'héritage.

Londres, 10. — Une poursuite judiciaire est intentée actuellement qui soulève des commentaires dans les cercles qui sont au courant. Les parties intéressées sont la duchesse douairière de Fife, qui est princesse royale, étant fille aînée de feu le roi Edouard VII, et sa fille la duchesse de Fife.

La princesse royale est la veuve de feu le duc de Fife qui est mort à la suite du froid contracté dans le naufrage du « Peninsular » et du « Delhi », sur lequel il voyageait. Comme il n'y avait pas d'héritier mâle, le titre alla à sa fille aînée, la princesse Louise.

Les différends qui sont survenus entre la mère et la fille sont relatifs à l'héritage; elles s'en rapportent au jugement des tribunaux.

La cause s'instruit dans le plus grand secret. Sir Ralph Neville a été nommé pour entendre les avocats des deux parties en dehors des heures ordinaires de séances et aucun journaliste n'a pu se faire admettre.

Cependant la cause est tellement embrouillée que le juge sera obligé d'entendre les conseils une seconde fois.

Nouvelles des chemins de fer

LA GARE UNION D'HAMILTON.

Toronto, 10. — A sa prochaine session, la commission des chemins de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo demandera le permis d'élever sa voie terminus de cette ligne. L'union croit que la ville va s'opposer à cette demande.

NOUVELLE LIGNE DU PACIFIQUE.

Whitby, 10. — La construction de la nouvelle ligne du Pacifique avance rapidement. L'on espère que Whitby sera le point terminus de cette ligne. La voie se rendra jusqu'à Argenteau, où elle rencontrera la voie de Montréal.

La ville de Lowell

LA SITUATION DANS L'ETAT DU MASSACHUSETTS AU POINT DE VUE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL — LES SALAIRES PAYES DANS LA VILLE.

Lowell, Mass., 10. — Un résumé du 13ème recensement des Etats-Unis publié récemment, contient des statistiques intéressantes, surtout celles sur les manufactures. Une comparaison des données, sur les Etats, les villes et industries vaut la peine d'être établie.

Au point de vue de la population, Lowell est au 47ème rang; mais relativement au volume de la production, Lowell occupe le 39ème rang sur la liste. Dans la Nouvelle-Angleterre, elle est la 7ème et dans le Massachusetts, la 6ème. Pendant qu'on entend beaucoup parler de nos jours des avantages du Sud et du Sud-Ouest, la comparaison suivante sera intéressante et tendra à montrer l'importance de cette ville et les avantages qu'on y trouve.

Lowell a 32,575 salariés, ce qui est environ 1,000 de moins que le nombre des employés dans tout l'Etat du Vermont, et plus que ceux employés dans le Dakota-Nord, le Dakota-Sud et le Nebraska, et environ le même nombre d'employés que dans l'Idaho, le Wyoming, le Montana, le Nouveau-Mexique, l'Arizona et le Nevada.

Lowell paie annuellement en salaires, environ \$16,000,000, plus que ceux payés dans l'Etat du Nebraska, du Delaware, du Montana, de l'Idaho, de l'Arizona, de l'Utah ou du Nevada, et plus que les salaires combinés des Etats suivants: Dakota-Sud, Dakota-Nord, Oklahoma, Idaho et Wyoming.

Le capital placé dans les industries à Lowell s'élève à \$61,984,000, ce qui est plus que celui de n'importe lequel des Etats suivants: le Delaware, le Dakota-Nord, le Dakota-Sud, le District de Colombie, l'Oklahoma, le Montana, l'Idaho, le Wyoming, le Nouveau-Mexique, l'Arizona, l'Utah et le Nevada.

La valeur de la production annuelle de Lowell est de \$60,271,000, ce qui excède celle du Vermont, de la Floride, du Mississippi, de l'Arizona et de l'Oklahoma, ainsi que celle des Etats des deux Dakotas, du District de Colombie, de l'Idaho et du Wyoming réunis.

Le français au téléphone

Toronto, 10. — Le « Toronto World » fait remarquer dans un article de fond, que le chiffre cinq (five) est cause d'une foule d'ennuis au téléphone, parce qu'on le confond souvent avec le chiffre neuf (nine). Il propose, pour y remédier, de substituer le chiffre français « cinq » qu'il écrit « sank » pour en indiquer la prononciation.

Le « World », commentant cette suggestion, dit que la distinction entre ces deux chiffres, le « five » anglais étant ainsi modifiée, sera fort suffisante; mais « l'homme ignorant » à qui on dirait que « sank » est réellement le « cinq » français serait peut-être tenté de le prononcer « sink ».

Vingt-cinquième anniversaire

M. L'ABBE GENEST, CURE DE BROCKTON, CELEBRE SES NOCES D'ARGENT SACERDOTALES.

Brockton, 9. — Dimanche on a célébré en grande pompe ici le vingt-cinquième anniversaire de l'ordination de M. l'abbé J. M. O. Genest, curé de la paroisse Sacré-Coeur.

Le programme a débuté par une grand'messe solennelle célébrée à l'église du Sacré-Coeur, à 10 heures 40 du matin.

M. l'abbé Genest, le distingué jubilaire, officiant, assisté, comme diacre de M. l'abbé F. X. N. Tanguay, l'un de ses vicaires, et de M. l'abbé J. P. Bérard, son autre vicaire, comme sous-diacre.

Le sermon fut prêché par M. le chanoine Léon Arcand.

M. l'abbé J. M. O. Genest est né aux Trois-Rivières, le 26 août 1861, de C. B. Genest, avocat, et de C. Bérard. Il fit ses études au Séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières, où il fut ordonné prêtre par Mgr Lafleche le 26 février 1888. Vicaire à Saint-Tite de Champlain (1888-1892) à Marlboro, dans le Massachusetts (1892-1904), il devint curé de Cochrane (1904) et de Brockton depuis 1904.

— Je ne saurais attendre la marée de ce soir... — Mille sabords!... je ne vous ai jamais vu si pressé d'aller vous promener... — Il s'agit bien de promenade... je voudrais être à Fécamp, ce soir, avant la nuit... — Hum! ce n'est pas facile... — Coute que coute. Si je ne trouve pas de barque pour aller jusque-là, je réussirai bien à me rendre au Havre, et de là, avec de bons chevaux... — Entendant parler de voyage par terre, Gravenchon se fâcha: — Des chevaux, dit-il, n'iront pas si vite qu'une bonne volée... — Venez pousser à flot mon canot... Deux cents mètres à le traîner à bras sur le sable... Nous rejoindrons là-bas le patron Casquebelle de Villerville... si vous lui payez sa pêche, il sera votre homme; son bateau fin comme une mouette ne craint la chasse d'aucun autre navire... pas même, ajouta Gravenchon en baissant la voix, les croiseurs des habits bleus (de la douane).

Une heure après, sur la barque du patron Casquebelle, poussé par bon vent, Charles Mercier dépassait la pointe de la Hève et remontait vers l'embouchure de la Somme.

CHAPITRE XII

CADEAU MAL APPRECIÉ

Les douaniers de service au port

DUPUIS FRERES, Limitée

DUPUIS FRERES, Limitée

DUPUIS FRERES, Limitée

Grandes Occasions du Vendredi

VENTE d'ÉCOULEMENT de JUILLET de COSTUMES et BLOUSES pour DAMES; aussi COSTUMES pour DEMOISELLES

Blouses de 95c à \$1.50 pour Dames, pour 59c

Elégantes blouses d'été faites de mousseline carreaute blanche avec collet et poignets bulgares. Aussi lingerie blanche avec empiècement de dentelle et encolure en forme de V et petit rempli Manches 3-4. Grands 34 à 40. Régulier 95c à \$1.50, 59c pour

Blouses de \$1.50 à \$3.00 pour 98c

150 douzaines de jolies blouses d'été faites de fine lingerie, baliste et linon noir. Variété infinie de styles. Quelques-unes sont garnies de dentelle, broderie et remplis. D'autres genre matelot avec collet, poignets et cravate en duck de couleur, d'autres encore avec collet Robespierre, encolure haute ou hollandaise et manches 3-4. Grands 34 à 42. Régulier \$1.50 à \$3.00, 98c pour

Blouses de \$2.50 à \$3.25 pour \$1.49

500 jolies blouses arrivant de New-York, faites de voile de coton, lingerie, etc., dans tous les plus nouveaux styles, nouvelles garnitures bulgares et collet Robespierre, aussi blouses "middy" en blanc et batiste de couleur. Grands 34 à 42. Régulier \$2.25 à \$3.25, pour \$1.49

Blouses de \$3.00 à \$5.00 pour \$1.95

Seulement 150 magnifiques blouses en voile blanc et lingerie la plupart sont brodées à la main, garnies de belle dentelle et broderie. Quelques-unes avec boucle de ruban de satin et boutons en verre. Encolure haute ou basse et manches 3-4. Régulier \$3.00 à \$5.00, pour \$1.95

COSTUMES DE \$15.00 A \$20.00 POUR DEMOISELLES, POUR \$5.00

Seulement 18 costumes de printemps, bien faits, jolis styles, doublés de soie. Ages 14 à 18 ans. Régulier \$15.00 à \$20.00, pour \$5.00

COSTUMES DE PRINTEMPS ET D'ETE DE \$25 A \$40 POUR \$12.95

Seulement 50 très élégants costumes, ails de corde bedford, worsted et serge. Bonnes nuances, ainsi que marine et noir, bonne coupe tailleur, et entièrement doublés de soie garantie. Grands 34 à 44. Régulier \$25.00 à \$40.00, pour \$12.95

Tabliers, Jupons et Kimonos à Grands Prix de Réduction

TABLIERS COUVRE-TOUT POUR DAMES en indienne rayée de bonne qualité, amples, manches courtes, garnis de nervures de couleur. Régulier 98c, pour 75c

TABLIERS COUVRE-TOUT POUR DAMES avec manches, en guingam carreaute bleu et blanc, amples avec ceinture en arrière. Régulier 98c, pour 75c

JUPONS LAVABLES POUR DAMES en guingam rayé de bonne qualité, pâles ou foncées, avec volant circulaire garni de remplis. Régulier \$1.25, pour 98c

KIMONOS LONGS POUR DAMES en crêpe de coton imprimé fantaisie, couleurs assorties, style Empire, garnis au cou, manches et ceinture d'une bordure de satiné pour appareiller. Régulier \$1.59, 22.5c, pour \$1.59

JUPONS POUR DAMES, en bon satin, nouveau modèle étroit, large volant plissé accordéon, dans toutes les nouvelles couleurs, cerise, vert "paddy", bleu-pâle, gris, héliotrope, violet et noir. Régulier \$1.69, 22.5c, pour \$1.69

COMBINAISONS PRINCESSE POUR DAMES, en beau nansouk, empiècement rond, garnies d'entre-deux de dentelle, passe-ruban avec ruban passé, jupe faite avec volant de linon fini d'une dentelle. Régulier \$1.25, pour 85c

Soie Paillette Noire de 36 pouces, de \$1.35 pour 69c

Cinq pièces de soie paillette noire de 36 pouces, d'un beau noir jals, qualité qui ne se froisse pas. Valeur régulière de \$1.35. Vendredi 69c

25 PIÈCES SEULEMENT DE MADAPOLAN BLANC ANGLAIS, texture serrée, beau fini. Régulier 12 1-2c la verge. 7 1/2c Spécial

CHAPEAUX NOIRS NON GARNIS A MOINS QUE LE PRIX COUTANT

Jolis chapeaux noirs non garnis pour dames, toutes formes et grandeurs, en paille de Milan, Chip et Tagal. Valeurs jusqu'à \$3.98. Pour écouler à \$1.25

DUPUIS FRERES, Limitée

MOIRE, 38 POUCES DE 35c POUR 23c

Moire de 38 pouces de largeur, en crêpe, cerise, cardinal et émeraude. Qualité régulière de 35c. Vendredi 23c

DUPUIS FRERES, Limitée

L'embellissement de la capitale

(Service particulier)

Ottawa, 10. — On dit que le gouvernement va immédiatement prendre des mesures pour faire dresser les plans d'embellissement de la capitale et de Hull. A l'assemblée du conseil municipal de lundi dernier, on a adopté sans discussion la recommandation des contrôleurs de travailler de concert avec le gouvernement fédéral pour décider la même chose. On dit que le gouvernement n'attendait que cette résolution pour marcher.

Selon ce qu'on connaît de ces projets, il y aura six commissaires, dont le maire de Hull et celui d'Ottawa. Le gouvernement fédéral aura le moitié du coût de l'embellissement et l'autre moitié sera payée par les deux villes en proportion de leur population; Ottawa paiera donc les quatre-cinquièmes, et Hull un-cinquième.

Succès en musique

Aux derniers examens du Conservatoire National de Musique, trois élèves de Mlle E. Raymond, professeur à l'Académie Saint-Antoine, 204 rue Mentana, ont obtenu leur diplôme de musique.

Degré Élémentaire: Mlle Georgette Leblanc, Irène Véronneau, avec distinction.

Degré Intermédiaire: Mlle Berthe Saucier, avec grande distinction. Elle a obtenu la médaille d'or donnée par le Conservatoire National.

Est paru: "A BOUT PORTANT" de Nap. Tellier

Le vol. franco 27cts

L'Harmonie Concordia au Parc Lafontaine

Ce soir, à 8 hrs. 30, l'Harmonie Concordia donnera au Parc Lafontaine son premier concert en plein air de la saison. Cette musique, dont on connaît les mérites, interprétera, sous la direction de M. J. J. Gagnier, le programme suivant:

Marche "Voyageur" J. J. Gagnier
Ouverture "Jubilé" C. Bach
Sole d'Euphorium "Le Toréador de Carmen" Bizet

Intermède: "Le jardin de Cupidon" Eucène Valse "Tesoro Mio" Beucel
Marche "American Conquest"

Fantaisie "Martha" Greenwald
Polka "T. sof. fa." G. Paré
Galop "The Vixen" Whiting
O Canada!!! God save the King!!!

Agitation dans l'Inde

(Service particulier)

Calcutta, 10. — La proposition du gouvernement des Indes que la reconnaissance des écoles secondaires soit à l'avenir attribuée à l'administration locale plutôt qu'à l'université de Calcutta, cause une grande émotion dans les journaux bengalis, qui déclarent que cette mesure aura pour résultat de créer des désordres beaucoup plus graves que ceux qu'a causés le démembrement du Bengale.

"LES CHRONIQUES" de Léon Lorrain

Se vend 25 sous.

Joli volume, couverture illustrée en deux couleurs.

Expédié franco contre envoi de 27 cents au Devoir.

EN VENTE AU DEVOIR

FEUILLETON DU DEVOIR

Le Secret du Muet

par J. Romain Le Monnier

(Suite)

— Monsieur, veuillez aviser votre ami, M. de Senneville, que sa présence ici est nécessaire, dans le plus bref délai possible... Il s'agit d'empêcher...

Anna voulut arrêter le secret prêt à lui échapper; il était trop tard, le peintre acheva la phrase:

— d'empêcher un crime et de confondre un bandit...

— Vous avez compris, monsieur, le crime que je redoute n'est pas celui que vous croyez...

Charles Mercier, d'un signe, imposa le silence à son interlocutrice.

— Je vous en prie, mademoiselle, gardez votre secret. Qu'il vous suffise de savoir que je vous suis dévoué, comme je le suis attaché corps et âme au généreux Raoul de Senneville.

Le temps presse, dites-vous...

Raoul sera ici demain matin. Veuillez seulement m'excuser si je ne parais pas ce soir au dîner.

Charles Mercier s'éloigna du château et courut chez le pêcheur Gravenchon.

— Vous ne connaissez pas, demanda-t-il, le patron d'une barque capable de tenir la mer et de filer comme un éclair?

— Je ne vous aurais point laissé aller chez d'autres, et à seulement trois ans, répondit le vieux pêcheur, aujourd'hui je n'ai plus qu'un méchant canot... à Villerville, vous trouveriez peut-être... mais l'heure du plein est passée... tenez, voyez là-bas la flotille, ils sont tous partis.

— Iront-ils loin?

— Non pas, déjà quelques-uns laissent pour jeter les filets. Dans quatre heures ils vont rentrer au port...

— Charles Mercier, d'un signe, imposa le silence à son interlocutrice.

— Je vous en prie, mademoiselle, gardez votre secret. Qu'il vous suffise de savoir que je vous suis dévoué, comme je le suis attaché corps et âme au généreux Raoul de Senneville.

Le temps presse, dites-vous...

qui aboutit au Moulin-des-Tempeliers. Je désire m'en assurer, et, si le passage est praticable, comme j'ai de sérieux raisons de le croire, nous allons expérimenter l'effet que produiront mes tableaux sur le père Cauteau...

— Mais tu peux déboucher dans les appartements même de Robert... tu cours à une lutte dangereuse, mortelle, peut-être.

— J'ai fait le sacrifice de ma vie. Viens donc manœuvrer la bascule et ouvrir la trappe.

Raoul parut avec une telle résolution, un calme si profond que Charles Mercier comprit qu'aucun raisonnement ne le détournerait de son projet.

Bravement, gaiement, comme en toutes circonstances, il prit son parti de l'accompagner dans sa périlleuse expédition.

— Te rappelles-tu, dit Raoul, la réponse faite aux douaniers... tu disais que nous emportions un cadeau de nocces... eh bien, ces tableaux je veux les suspendre dans les appartements du manoir; ensuite nous irons chercher M. Robert et nous lui annoncerons la mise en place du... cadeau... nous descendrons ensuite en sa compagnie pour juger de l'effet produit et... recevoir ses remerciements.

A suivre

UNION CHRYSLER

UNION CHRYSLER

UNION CHRYSLER

UNION CHRYSLER

UNION CHRYSLER

UNION CHRYSLER

UNION CHRYSLER

UNION CHRYSLER

UNION CHRYSLER

